Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

VOL. IV.—No. 36. MONTREAL, JEUDI, 4 SEPTEMBRE, 1873. ABONNEMENT, D'AVANCE, $3.00. PAR NUMERO, 7 CENTINS.

L'INDUSTRIE DU FER.

Nous avons dit souvent, nos lecteurs s'en souviennent, que nous avions assez de fer pour en fournir à toute l'Amérique et même en exporter sur le marché européen avant longtemps, que l'exploitation de nos mines de fer seule pourrait enrichir le Canada, jeter des millions dans le pays et retenir la population qui s'en va. Il ne nous a manqué pour cela que des idées saines en fait de tarif, une politique nationale, une protection suffisante pour nous mettre en état de lutter contre les étrangers.

Nous sommes heureux de voir que le *Mail* de Toronto partage notre manière de voir sur l'industrie, sur l'exploitation du fer en particulier. Il vient encore d'écrire un article pour démontrer que nous devons enfin à tout prix tirer parti des éléments de richesse et de prospérité que renferme notre sol, profiter de l'avantage que nous avons de posséder un métal qui vaut de l'or en ce moment, tant le progrès du monde l'a rendu nécessaire. La demande en est si considérable et les prix ont tellement augmenté que la question du fer est devenue une question importante pour tous les pays.

Quelle fortune nous ferions maintenant! que de millions de bras nous pourrions employer, si, il y a quinze ou vingt ans on avait dirigé les capitaux du côté de nos mines de fer par une protection suffisante! Déjà, vû l'élévation du prix du fer et le développement rapide qu'aurait subi cette industrie, nous pourrions nous passer de protection.

Mais malheureusement on n'a jamais voulu commencer par le commencement, la pression et l'influence des manufacturiers anglais jointes aux opinions erronées des libre-échangistes nous ont fait croire que le meilleur moyen de nous enrichir était de laisser dormir sous nos pieds nos richesses industrielles. On n'a jamais voulu commencer par le commencement, disons-nous, faire ce que tous les pays, même ceux qui sont devenus libre-échangistes, ont fait, donner l'élan à l'industrie au moyen de la protection.

Nous avions à côté de nous un peuple dont l'exemple aurait dû nous frapper; en le voyant développer avec tant de progrès sa richesse industrielle, grâce à la protection, nous aurions dû, il semble, essayer de voir si le même moyen ne produirait pas ici les mêmes effets. On ne courait pas le risque dans tous les cas d'être plus mal; mais, non, pendant que les Etats-Unis s'enrichissaient à nos dépens et nous enlevaient une grande partie de notre population, nous faisions des théories sur le libre-échange et la protection.

Nous nous moquons du cultivateur, qui ne voulant pas profiter de l'expérience des autres, reste pauvre plutôt que de renoncer à son système de culture, pendant que son voisin s'enrichit. Eh bien! nos gens d'affaires font la même chose, et nos hommes publics ne font pas mieux. Mais laissons là ces récriminations, et, si on a mal fait, tâchons de faire mieux. Laissons de côté ces stériles discussions sur le libre-échange et la protection, et soyons pratiques, une bonne fois. Ne nous occupons pas de savoir si en adoptant telle ou telle mesure, nous pécherons contre la protection ou le libre-échange, mais si nous en retirerons des bénéfices.

Il est un fait triste, mais important à constater, c'est que nous importons tous les ans pour douze ou quinze millions de fer, pendant que non seulement nous en avons assez pour nous, mais encore pour en fournir, comme nous l'avons dit, à toute l'Amérique.

Le Canada abonde en minerai de fer de toute espèce et le combustible ne nous manque pas; nous avons le charbon de bois pour la fabrication des fontes et des fers de qualité supérieure et pour les fontes communes nous avons le charbon de terre de la Nouvelle-Ecosse et celui du Pacifique. Mais il faut nous hâter si nous voulons profiter des avantages que nous offre le bois de nos forêts, car avant bien des années nous en manquerons.

Sur les douze ou quinze millions de fer que nous importons, nous comprenons qu'il est une qualité que nous ne pourrions produire ici avant quelques années, mais nous pourrions toujours bien en produire les deux tiers ici, c'est-à-dire huit à neuf millions.

Or, a-t-on une idée de ce que produirait l'emploi de ces millions dans le pays? Huit millions dans une industrie, c'est du travail, du pain, par conséquent, pour quinze ou vingt mille familles; et quinze ou vingt mille familles de plus, c'est une augmentation de richesse de dix, vingt ou cinquante pour cent pour les endroits où elles s'établissent, enfin c'est une fortune que le mouvement du commerce double, triple et quadruple et dont chacun a sa part. Nous parlons que de ce que nous pourrions consommer sur notre marché seulement, mais maintenant pour combien de millions pourrions-nous exporter dans les pays étrangers, après quelques années d'exploitation? Nous ne pourrions pas suffire aux besoins des Etats-Unis seulement, satisfaire la dixième partie des demandes.

Mais, va-t-on dire, si on importe beaucoup on exporte aussi considérablement. Oui, le Haut-Canada importe pour trois ou quatre millions et exporte pour cinq à six cent mille piastres et le Bas-Canada importe pour cinq ou six millions et exporte pour deux à trois cent mille piastres! N'est-ce pas que c'est beau?

Si encore nous retirions de cette exportation tout le bénéfice possible; mais non, c'est le minerai même que nous exportons; les Américains le transforment en fonte et en fer et nous le revendent à grands profits. Il est vraiment humiliant d'être obligés de faire cet aveu, mais c'est la vérité et on peut dire la même chose du bois et de nos fourrures. De fait nous perdons la plus grande partie de la valeur du petit nombre des produits naturels que nous exploitons.

Comment veut-on qu'on s'enrichisse après cela? Comment s'étonner que nos importations excèdent autant nos exportations, que nous soyons pauvres malgré la prospérité apparente que le commerce et l'agiotage indiquent toujours. Sans doute l'argent ne manque pas, mais il est entre les mains des importateurs, des banques et des compagnies de prêt et bienheureux ceux qui peuvent emprunter à dix, douze et vingt pour cent sans se ruiner!

Mais quel moyen prendra va-t-on dire pour développer l'industrie? Celui qu'ont pris toutes les nations qui se sont enrichies par l'industrie: attirer ou plutôt tenter le capital par la protection, le faire sortir des banques et des compagnies de prêt où il fait sept et huit par cent en lui faisant espérer dix ou douze par cent. Le prix du fer augmente si rapidement que la protection n'a pas besoin d'être aussi forte qu'elle aurait dû l'être auparavant, mais il faut qu'elle soit suffisante en commençant pour produire une réaction, pour exciter la convoitise des capitalistes. Qu'on dise ce qu'on voudra, l'industrie est une question de tarif, qu'on nous donne un tarif protecteur et nous aurons les capitaux dont notre industrie a besoin.

Il y a deux pays que nous devons considérer, lorsqu'il est question de faire un tarif favorable à notre industrie: l'Angleterre d'où nous importons et les Etats-Unis où nous devons naturellement exporter.

Nous n'hésitons pas à dire que sans un tarif protecteur qui nous permette de lutter contre les fers anglais, cette industrie ne prospérera jamais ici et même ne pourra s'établir qu'après un temps bien long. La raison est bien simple. Les Anglais peuvent fabriquer à quarante ou cinquante par cent meilleur marché que nous et se contenter, vû l'immensité de leur débit, d'un profit de un et deux par cent. Or, une grande partie du fer que nous importons d'Angleterre entre sans droits, ou avec des droits variant de 5 à 15 par cent; avec les frais de transport on a, peut-être, une moyenne de quinze pour cent. La fonte anglaise qui ne paie que 5 par cent peut se vendre ici pour le prix que la fonte canadienne coûte; il en est de même du fer malléable. L'élévation du prix du fer a un peu changé ces conditions, mais pas suffisamment pour nous permettre de lutter contre les produits anglais. Il y a, peut-être, quelques fers communs qu'il faudrait laisser entrer plus facilement, parce que nous ne pouvons pas les produire ici avec succès; mais, comme règle générale, nous devrions imposer des droits de 20 à 30 pour cent sur les fers et l'acier qui viennent d'Angleterre.

Mais va-t-on dire encore: "le marché! le marché! c'est le marché qu'il nous faut." Il y a quinze ans qu'on crie cela et on n'avance à rien. Cette question nous amène naturellement à parler de nos relations commerciales avec les Etats-Unis. Il n'y a pas de doute que les Etats-Unis sont notre marché naturel, le pays sur lequel nous devons compter pour l'écoulement de nos produits; aller ailleurs, c'est chercher midi à quatorze heures, c'est préférer au grand fleuve le modeste ruisseau. Si avec la protection contre l'Angleterre nous pouvions avoir la réciprocité complète avec les Etats-Unis, ce serait l'idéal, l'état de choses le plus favorable à notre industrie. Et nous croyons que nous pourrions l'obtenir, en assimilant notre tarif à celui des Etats-Unis, ce devrait être au moins le but de nos hommes publics. Mais supposons que nous ne puissions pas l'obtenir, nous devrions alors nous protéger contre eux comme vis-à-vis de l'Angleterre, avoir au moins un tarif qui ne soit pas comme maintenant tout à leur avantage, et n'ait pas l'air d'une comédie où nous jouons le mauvais rôle. Si nous ne pouvons pas avoir le marché des Etats-Unis, au moins empêchons-les de nous ôter le nôtre ou d'y venir faire la loi et ruiner nos industries naissantes.

Dans tous les cas, parce que nous ne pouvons pas avoir le marché des Etats-Unis, ce n'est pas une raison pour ne pas au moins avoir le nôtre, produire ce que nous consommons et fabriquer ce que nous importons. Nous avons dit en commençant quel avantage ce serait déjà de produire ici les deux tiers du fer que nous importons d'Angleterre. Commençons par produire et fabriquer pour nous, et lorsque nos industries seront devenues fortes et prospères, elles trouveront bien les marchés étrangers dont elles auront besoin. Créons l'intérêt industriel à côté de l'influence commerciale et laissons-les lutter.

on verra que le premier finira par l'emporter parce qu'il aura le pays avec lui.

Ah! c'est inutile disent quelques-uns de se donner tant de peine, nous aurons de l'industrie, lorsque nous aurons l'indépendance ou l'annexion, lorsque nous serons libres de faire les tarifs que nous voudrons.

A ceux-là nous n'avons qu'un mot à dire: prouvez ce que vous dites, démontrez par un essai honnête que nous ne pouvons pas obtenir sous le régime actuel ce qu'il nous faut pour le progrès et la prospérité de notre pays et alors le peuple sera avec vous, qui voudra que le Canada reste pauvre par pur sentiment de loyauté?

Que l'indépendance soit nécessaire ou non à notre industrie, ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à vivre en attendant que nous l'ayions. D'ailleurs, encore une fois le meilleur moyen d'arriver à l'indépendance est de démontrer qu'elle est nécessaire par des faits. Les faits gouvernent le monde plus que les paroles.

L. O. DAVID.

L'INDUSTRIE ET LES SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION.

A la vue des sociétés de construction et de prêt qui surgissent partout en ce moment, nous regrettions il y a quelques jours, qu'on ne formât pas de pareilles associations pour le progrès de l'industrie. M. le notaire Bédard, donnant une forme pratique à cette idée, proposait, dans notre dernier numéro, le plan d'une société qui, moyennant une rétribution hebdomadaire insignifiante, pourrait, d'ici à quelques années, mettre des sommes énormes dans l'établissement des manufactures.

Nous invitons ceux qui ont la bosse de l'organisation à tourner leurs facultés de ce côté-là. Quel bien on pourrait faire si partout on fondait de ces associations destinées à encourager les industries locales!

Sans doute, il est bon de donner au peuple les moyens d'emprunter, mais mieux vaut encore lui donner du travail. On le sait, un grand nombre de personnes dans ce pays empruntent pour vivre, s'endettent pendant la saison morte et passent ensuite le reste de l'année à acquitter ce qu'elles doivent.

Puisque les grands capitaux nous manquent, associons-nous pour les produire, faisons des louis avec des sous et des millions avec des piastres. Que l'établissement des manufactures qui doit profiter à tout le monde soit le résultat du patriotisme de tout le monde.

Outre les profits directs que les actionnaires retireraient d'une pareille société, ils auraient une part considérable dans le progrès et la prospérité générale du pays, qui en résulteraient. Ce qui enrichit un pays enrichit chaque homme en particulier, une taxe de quelques chelins ou de quelques piastres par tête n'est rien en comparaison de ce qu'elle donne quelquefois. Malheureusement nous aimons trop les petites affaires et les affaires sûres, nous sommes un peuple de petits rentiers. Nous n'aimons rien tant que d'avoir notre petit trésor sous la main pour le regarder grossir sans effort et sans danger. Nous aimons mieux y ajouter un sou aujourd'hui qu'une piastre demain, s'il faut courir le moindre risque pour avoir la piastre.

Cependant nous avons en ce moment des hommes entreprenants qui donnent l'exemple de l'esprit d'entreprise et de la libéralité. Tous les jours la presse signale les progrès que fait partout l'industrie du pays et rend hommage à l'activité de ceux qui marchent à la tête de ces progrès.

Mais ce n'est rien en comparaison de ce qui pourrait être fait; l'argent manque en certains endroits, nous pourrions le trouver en adoptant le principe des sociétés de construction. Ceux qui s'occupent par exemple de l'industrie du sucre de betterave ne trouveraient-ils pas dans cette idée un moyen de succès?

L. O. D.

L'HON. M. LOUIS ARCHAMBEAULT.

Un ami du journal nous adresse, avec le portrait de l'estimable Commissaire des Travaux Publics, la biographie suivante, qu'on ne lira pas sans intérêt.

J. A. M.

C'était en mil huit cent cinquante sept; le Bas-Canada était au plus fort de l'agitation électorale.

Deux hommes se disputaient avec acharnement le Comté de l'Assomption.

Je voulus être témoin de la lutte, et je descendis de Montréal à Repentigny où les candidats devaient se rencontrer. A mon arrivée, M. Joseph Papin parlait avec cette force et cette éloquence qui en faisaient un des tribuns les plus redoutables de son époque.

L'assemblée lui était évidemment favorable.

Un homme de moyenne taille lui succéda: il ne parlait pas aussi bien que son adversaire, mais le ton de sincérité et de conviction avec lequel il s'exprimait lui conciliait presque forcément l'attention des électeurs. Des signes d'approbation manifeste commençaient à démontrer à M. Papin que son antagoniste faisait un effet auquel il ne s'était pas attendu.

—Il y a déjà longtemps que vous parlez, lui dit-il, tout à coup, il faut que vous en finissiez!

—Vous! Me faire taire! s'écria l'orateur en lançant à M. Papin un regard de défi: Vous n'êtes pas capable! Vous êtes un lâche!

—L'assemblée vous forcera de vous taire.

—A la bonne heure, repartit M. Louis Archambault, si cette assemblée m'impose le silence, je suis prêt à me taire! Quant à vous, je vous le répète, vous êtes trop lâche!

Hourrah pour Louis Archambeault! exclamèrent ses partisans.

Bien qu'étranger et indifférent aux affaires politiques, je fus tenté de joindre ma voix à la leur: car je sentais que cet homme qui jetait pour ainsi dire un cartel à son adversaire en pleine figure avait au cœur une légitime vengeance à tirer de celui qui l'avait attaqué dans son honneur et cherché à le ruiner dans l'estime de ses concitoyens.

L'assemblée terminée, je me fis présenter au futur ministre de l'Agriculture que je ne connaissais encore que de nom.

* * *

Il n'y a pas sur le territoire de Sa Majesté Britannique un homme plus franc, plus loyal et plus honnête que l'hon. Louis Archambeault. S'il a fourni une carrière sous plus d'un rapport enviable, il peut se vanter de ne rien devoir à cette diplomatie tortueuse qui distingue la plupart des politiques. Sa fière et indépendante nature est faite pour briser les obstacles, pour surmonter les difficultés: tourner une position embarrassante ne lui paraît pas digne, il faut la prendre d'assaut en face du soleil et sous le feu de l'ennemi.

Cette décision et cette force de caractère se révélèrent dans la jeunesse de l'Hon. Commissaire, et plus d'une fois ses camarades eurent à recueillir les fruits de son courage.

Un jour le futur ministre qui avait alors treize ou quatorze ans organisa une expédition pour aller cueillir des *noix longues*. Arrivés en face de la terre promise, les expéditionnaires trouvèrent un grand et solide gaillard de dix-sept ans qui leur barra le passage, et leur défendit de faire un pas de plus, sous *les peines pourvues* en pareil cas. Après conseil de guerre dans le camp de nos braves, il fut résolu que l'on proposerait au gardien de régler la question par un combat singulier qui serait soutenu par celui que le susdit gardien choisirait. L'offre fut acceptée; et le jeune Louis qui était le plus frêle de la gente belliqueuse fut désigné par le gaillard. Mal en prit à ce dernier, car il reçut sur son chef un si furibond coup de poing qu'il mordit la poussière, et dût consentir bon gré malgré à la dévastation de ses noyers.

Le chercheur de noix est devenu l'homme le plus énergique du parti conservateur dont il est l'un des soutiens les plus influents, l'une des plus brillantes personnalités.

* * *

M. Louis Archambeault est né en mil huit cent quinze, à la Pointe-aux-Trembles. Il n'a pas eu l'avantage de faire un cours d'études classiques qui eût puissamment contribué à développer ses brillantes facultés. Grâce à son amour du travail, il parvint à acquérir sans l'aide d'aucun professeur de nombreuses et solides connaissances. Naturellement porté à la philosophie, il a étudié l'histoire au point de vue de l'enseignement que l'on en peut tirer pour la gouverne et l'avancement des Sociétés.

Admis en 1836 à la profession de Notaire, il vint se fixer à St. Roch où il pratiqua jusqu'en 1855, époque à laquelle il s'établit au village de l'Assomption. Doué d'un jugement sain, il est l'une des gloires du Notariat. Ses connaissances légales, bien que très-étendues, auraient pu devenir plus considérables, si la politique ne l'eut pas arraché à ses études. Il avait projeté et commencé sur notre Code Civil un ouvrage que ses occupations ne lui permettront probablement pas de terminer.

Homme pratique par-dessus tout, le sens légal ne lui fait jamais défaut; et lorsqu'après avoir étudié une question, il donne son opinion, l'on peut être sûr qu'elle est bâsée sur le droit et la raison. Dans le comté de l'Assomption et les Districts voisins, l'opinion de M. L. Archambeault fait presque loi, et il doit à cette réputation de jurisconsulte une grande partie de la popularité dont il jouit.

* * *

L'hon. M. L. Archambeault ne serait jamais entré dans la vie publique sans l'espèce de persécution qu'il eut à subir de la part de M. Joseph Papin. A deux reprises il refusa le mandat du comté de Leinster pour lequel il aurait été élu sans opposition. Préférant la vie tranquille du bureau qui convenait si bien à son esprit méthodique, à l'agitation de la scène politique, il eût paisiblement continué l'exercice de sa profession, sans les misères qui lui furent suscitées en 1855.

M. Archambeault qui voulait tirer de M. Papin une revanche éclatante, posa en 1857 sa candidature dans le comté de l'Assomption.

Jamais lutte ne fut plus acharnée; dans aucune division électorale on se disputa les faveurs populaires avec plus de passion. M. Papin, qui avait battu M. Siméon Morin en 1854 par une majorité d'au-delà trois cents voix, avait un prestige incontestable. Il sentait qu'il y allait de son avenir et que s'il était vaincu, sa défaite porterait un coup terrible au parti dont il était l'un des chefs les plus habiles. On aura une idée de la vivacité de la lutte en apprenant qu'il fit en raquette le tour du comté arrêtant de maison en maison pour visiter les électeurs. Les rouges vidaient à l'envie leurs bourses dans sa caisse de souscriptions, et cette élection coûta à M. Papin environ quinze cents louis.

M. Archambeault, de son côté, ne restait pas inactif; durant l'espace de deux mois il dormit à peine quelques nuits, travaillant sans cesse et organisant ses comités avec ce tact et cette connaissance des hommes qui l'ont rendu inexpugnable dans son comté, malgré les élections si chaudement contestées qu'il a eu à subir.

En dépit de toutes les influences liguées contre lui, M. L. Archambeault l'emporta sur son adversaire par une majorité de seize voix. Cet échec fut l'arrêt de mort de M. Papin.

Cette victoire que personne n'avait d'abord osé espérer fit grand honneur à M. Louis Archambeault qui avait eu à combattre les plus énormes préjugés, la malhonnêteté la plus révoltante. Il entra en parlement avec beaucoup de prestige, et prit place dans les rangs de la droite. S'il eût été moins attaché aux principes conservateurs, c'eut été pour lui une excellente occasion de faire expier à certains chefs politiques la manière injuste dont ils l'avaient traité pour plaire à quelques libéraux. Il eut raison de faire taire ses légitimes griefs, le temps l'a vengé; et il y a peu de temps, l'homme qui, par sa vanité, s'était laissée entraîner à servir d'instrument à de basses vengeances, lui demandait à deux genoux pardon de sa conduite à son égard.

M. Archambeault comprit de suite les grandes idées politiques de M. Cartier, et lui voua cette confiance et ce dévouement sans bornes qui ne se sont jamais démentis. Il avait pour cet illustre homme d'état une espèce de culte, et dans aucune circonstance importante, son appui ne lui a fait défaut.

S'il est un conservateur qui regrette vivement Sir George et qui sera fidèle à sa mémoire, c'est l'hon. L. Archambeault.

* * *

A notre sens il est peu d'hommes publics dont la carrière soit aussi honorable et aussi remplie que celle de l'Hon. Commissaire.

L'abolition de la tenure seigneuriale avec les formes acceptables qui en ont fait un des événements les plus marquants dans l'histoire du Bas-Canada, est en grande partie son œuvre. Plus qu'aucun par ses écrits et ses discours il a contribué à préparer l'esprit public à cette réforme à laquelle son nom restera attaché.

L'habileté et les talents dont il fit preuve en s'associant au mouvement anti-seigneurial lui donnèrent une popularité telle que plusieurs comtés lui offrirent leur mandat. Il refusa obstinément, décidé qu'il était alors de régler la question seigneuriale avec le plus de perfection possible, et les misères qui amenèrent sa retraite nous ont fait perdre le fruit de ses longues études et de son expérience sur cette matière dont il voulait faire l'œuvre de sa vie.

M. Archambeault a soutenu de son vote et de son influence les grandes mesures accomplies par le parti conservateur. Ses connaissances en droit constitutionnel et ses talents d'administrateur lui marquaient une place dans le cabinet dès avant la Confédération. Sa difficulté à se servir de la langue anglaise l'a toujours porté à refuser les offres qui lui furent faites à différentes reprises.

En 1867, lors de la formation du gouvernement Provincial, il accepta le portefeuille de Ministre de l'Agriculture qu'il conserve encore.

Sous sa direction, le département des Travaux Publics a rendu à la Province d'immenses services. La colonisation a pris un essor considérable par la création de sociétés destinées à favoriser le défrichement de nos forêts, et l'ouverture de nombreux chemins à travers les terres publiques. L'hon. Ministre n'a rien épargné pour donner à la colonisation le plus d'impulsion possible. A différents intervalles il a fait de longs et pénibles voyages pour se rendre compte de l'exécution des travaux qu'il ordonnait, et pour distribuer judicieusement l'argent public.

Il a puissamment contribué à diriger vers la Province de Québec un courant d'émigration européenne qui tend à prendre des proportions chaque jour plus considérables.

L'intéressant opuscule qui a pour titre: "La Province

de Québec et l'Emigration Européenne" n'a pas été pour peu dans le succès de ce mouvement qui, s'il continue à grandir, nous dédommagera des pertes que nous a fait subir l'émigration canadienne dans la Grande République.

M. Archambeault a fait des efforts constants pour le progrès de l'agriculture dans le Bas-Canada. Le Conseil agricole qu'il a organisé et les Sociétés d'Agriculture auxquelles il a imprimé une meilleure direction, témoignent de ses travaux et de l'attention qu'il a prêtée à cette branche importante, du succès de laquelle dépend en grande partie notre avenir.

Il a eu le talent de s'entourer d'employés intelligents et dévoués qui le secondent dans son œuvre. Et au témoignage même de l'opposition, son département, qui est le plus important de l'administration, est à l'abri de toute critique et dirigé d'une manière irréprochable.

***

L'hon. M. Archambeault est l'âme du gouvernement de Québec et l'homme le plus populaire du Cabinet. Sa franchise et sa droiture lui ont gagné les sympathies de ses adversaires politiques dont plusieurs n'ont pas craint de le féliciter en pleine chambre.

L'organe le plus autorisé de l'opposition, *L'Evénement*, n'hésite pas à écrire que M. Archambeault " est l'homme le plus respecté de l'administration et le membre le plus ferme et le plus énergique du parti conservateur."

Ces témoignages flatteurs de la part d'hommes qui ne partagent pas ses convictions politiques, sont en tous points mérités: Et nous le répétons, M. Archambeault en est arrivé à ce degré de popularité par sa franchise et son honnêteté autant que par ses incontestables talents.

Personne n'a fait plus que lui pour relever le niveau intellectuel du peuple, en lui exposant clairement et sans détour les affaires politiques du pays. Quiconque entend l'un de ses discours part avec la conviction dans l'esprit: pourtant ce n'est pas un orateur entraînant; il s'adresse à la froide raison, au bon sens des populations.

Jamais il n'a consenti à recourir à ces hâbleries dont beaucoup se servent pour influencer les électeurs. " Aux petits hommes, les petits moyens," dit-il souvent dans son langage énergique.

Dans plusieurs circonstances où les préjugés les plus populaires étaient exploités contre lui, seul ou presque seul parmi les chefs politiques il eut la force et l'énergie de tenir tête à l'orage.

Nous ne saurions mieux terminer cette esquisse biographique qu'en décernant à l'hon. M. Archambeault le titre le plus enviable à notre sens qui puisse être donné à un homme public: celui de protecteur de la jeunesse. Ils sont nombreux ceux qui lui doivent leur avenir et la position qu'ils se sont faite. Un jeune homme intelligent et courageux peut compter sur la bonne volonté de l'hon. Ministre qui n'a pas perdu la mémoire des difficultés qu'il a eu à vaincre aux débuts de sa carrière.

Ce dévouement à la jeunesse mérite d'autant plus d'être signalé qu'il est plus rare dans ces jours où l'ostracisme du talent est pratiqué sur une si vaste échelle et par un si grand nombre.

ROCHEFORT.

Une commission de médecins ayant été nommée par le gouvernement pour examiner si Rochefort pouvait à cause de l'état de sa santé, être envoyé à la Nouvelle-Calédonie où sont détenus la plupart des communeux, cette commission s'est rendue à l'île de Ré ou était le fameux révolutionnaire pour procéder à l'examen.

Voici le compte-rendu de cette entrevue:

A l'appel du nom de " Henri Rochefort " un léger mouvement se fit parmi les assistants, non pas un mouvement de curiosité, mais plutôt d'interrogation, car on était anxieux de savoir quel allait être le verdict prononcé en dernier lieu.

Henri Rochefort s'avança d'un pas très-calme, correctement vêtu et salua les membres de la commission sans dire un mot, ferme et digne dans son attitude.

Néanmoins, une certaine pâleur apparaissait sur sa figure et dominait cette teinte jaune citron qu'il a toujours conservée.

M. le docteur Jossie, président de la commission, s'approcha de lui.

—Avez-vous, monsieur, quelque motif à faire valoir pour ne pas partir? lui demanda-t-il.

—J'avoue que je me sens indisposé.

—Qu'avez-vous et qu'éprouvez-vous?

—Des douleurs et des étouffements qui me forcent à m'asseoir quand je marche trop vite. C'est là, ajouta Rochefort en montrant le côté gauche près du cœur.

—Veuillez avoir l'obligeance de vous déshabiller, nous allons vous ausculter.

Rochefort se dépouilla de ses vêtements, moins le pantalon.

On put alors remarquer son effrayante maigreur.

Chacun des médecins s'approcha tour à tour de lui, frappa sur la poitrine, appliquant son oreille, tantôt sur le sein gauche, tantôt entre les deux épaules en écoutant les respirations.

Henri Rochefort était absolument impassible. Quand les docteurs eurent terminé leur consultation, ils se retirèrent pour délibérer sur le genre de maladie.

Quatre ou cinq minutes après, qui paraissaient des heures, ils se rapprochèrent de la table, et le président de la commission, d'une voix très-émue, lui dit:

—Monsieur, de l'avis de nous tous et des observations que nous avons faites, nous croyons que vous êtes en état de supporter le voyage.

Henri Rochefort s'inclina en silence. Pas un muscle de sa figure ne trahissait ses impressions intérieures.

Il reprit ses vêtements et se rhabilla. Puis quand il fut au moment de sortir de la salle, il se tourna de nouveau vers la commission médicale.

—Messieurs, dit-il, je ne sais si j'aurai l'honneur de vous revoir. Permettez-moi de vous saluer.

Un quart-d'heure après, une dépêche télégraphique était envoyée au ministère de l'intérieur ainsi conçue:

" Directeur du dépôt de Saint-Martin-de-Ré au directeur général des prisons,

" Le détenu inscrit sous le numéro 166 est reconnu bon pour partir."

LA PRIERE.

Et comme on respire une rose,
J'ai respiré la paix du cœur.
E. TURQUETY.

Quand l'infortune un jour, frappant à votre porte,
Disperse des plaisirs la brillante cohorte,
Semblable à des oiseaux traqués dans le ciel bleu,
N'avez-vous, tout songeur, l'âme encore indécise,
Foulé, d'un pas tremblant, le parvis d'une église
Et songé qu'à cette heure il fallait prier Dieu.

Au milieu de la nef, le front dans la poussière,
Vous murmurez tout bas une sainte prière.
Les anges à la voûte accourent tout joyeux;
Et, reprenant l'essor de leurs ailes sublimes,
Ils traversent l'espace et regagnent les cimes
Où siége l'Eternel dans la splendeur des cieux.

L'écho redit alors, de portique en portique,
Le chant mélodieux d'un suave cantique.
Par de blonds chérubins répété tour à tour.
Au sein de l'infini l'allégresse est immense:
On célèbre en ce lieu la divine espérance
Que fait naître dans l'âme un seul acte d'amour.

Comme s'ouvre au matin, sous la fraîche rosée,
L'étincelante fleur qui croît dans la vallée,
Votre âme, libre et pure et croyante à la fois,
S'entr'ouvre au repentir, à la douleur amère
Qui resplendit naguère au sommet du calvaire
Quand le Seigneur Jésus expira sur la croix!

Sans cesse vous priez l'immortelle lumière,
Vous priez pour le pauvre, en sa triste chaumière,
Pour la mère et l'aïeule et les enfants en pleurs;
Pour l'homme qui médite et n'ose croire encore
A l'Être trois fois saint qu'avant tout l'on implore,
Afin qu'il donne à tous de suprêmes faveurs.

Pour le pâle orphelin, dont la tête s'incline:
Qu'une douce pensée en secret l'illumine,
Pendant qu'à la croix noire il enlace une fleur.
Pour les âmes d'ici, pour celles qui nous laissent,
En attendant qu'un jour là-haut elles renaissent
Dans la gloire éternelle, à ta droite, Sauveur!

Après avoir ainsi prié Dieu dans son temple,
Ce Dieu que l'on adore et que l'ange contemple,
Tout prêt à s'envoler où vole son désir,
Vous laissez à regret cette sainte demeure
Qui console le monde et fait oublier l'heure
Où le Christ irrité pourrait se souvenir!

PHILÉAS HUOT.

St. Roch de Québec, 14 juillet, 1873.

CAUSERIE PARISIENNE.

Expliquez-le, comme vous pourrez: en France, on est généralement moins étonné de voir apparaître des choses nouvelles, que de voir reparaître les anciennes. Aussi, la réapparition des pèlerinages, nous a stupéfiés. Les bons eux-mêmes n'en peuvent croire leurs yeux et leurs oreilles, et dans ce temps, *fertile en miracles*, le plus grand prodige, à leur avis, ce sont ces mouvements grandioses de la dévotion redevenue publique, comme au moyen-âge, et collective, comme aux premiers jours chrétiens.

***

Voilà une réaction bien inattendue. A 90 années de Voltaire, au 19e siècle, après tant de manœuvres pour renfermer la religion dans les églises et pour isoler les catholiques dans leur foi, cette foi recrute des armées qui s'en vont chantant des cantiques dans les rues, portant des bannières dans les gares, et étalant sur leur poitrine au mépris de tout respect humain, mille emblêmes religieux.

***

Ce n'est pas tout de dire: voilà le moyen-âge, le fanatisme gothique, le spectre blanc....Il faut encore expliquer, comment cette résurrection s'est opérée, quel vent a soulevé la vague endormie des manifestations catholiques et en a rempli les sanctuaires..... Cette explication, les impies ne pourront jamais la donner au monde. C'est le mystère du royaume de Dieu; et leur désespoir est de l'attaquer toujours, sans le confondre jamais.

***

La vérité, c'est que le miracle entraîne le miracle, et que Dieu a ouvert en ces temps, de telles sources de grâces, que ce siècle infortuné s'y précipite en foule dans le double élan de sa souffrance et de sa foi.

La première source et dans l'ordre chronologique, le premier pèlerinage, ça été la Salette. Vous avez lu ce suave récit de l'apparition et des plaintes de Marie à deux pauvres petits bergers. On nous a parlé de cette eau bienfaisante, de cette église élevée sur une abrupte hauteur, de ces incessants miracles, de ce flot de personnes pieuses accourant pour baiser les traces de la Reine des Cieux.

***

Mais c'est à Lourdes, que commencent les pèlerinages proprement dits. Dans une excavation rocheuse, à quelques mètres d'un Gave écumant, la Sainte-Vierge a apparu, non pas une fois, mais *dix-huit fois* à une jeune fille, la ravissant en extase devant des milliers de personnes, et confirmant ses récits d'une simplicité angélique, par une série de miracles de premier ordre, et tels, qu'il faut remonter aux âges héroïques du christianisme, pour en trouver d'aussi frappants.

***

Depuis la 18ème et dernière apparition, plusieurs années s'étaient écoulées. Une église superbe fièrement jetée sur les roches Massabielle, s'élevait vers le ciel. Les miracles allaient croissant: l'affluence était grande. Pourtant elle n'avait pas pris les proportions d'une manifestation nationale et catholique.

Un jour, la petite ville de Lourdes, vit défiler dans ses rues une procession lointaine, formée de plus de 800 pèlerins. D'autres suivirent de tous les points de la France, par des trains spéciaux, si bien qu'aujourd'hui, il n'est pas rare, de voir à Lourdes sept ou huit mille personnes à la fois.

***

Et quelles personnes! Non-seulement de brillantes dames du faubourg St. Germain, arrivées dans leur moelleux wagon de 1ère classe: non-seulement des prêtres et des religieuses: mais en majorité, des ouvriers, des laboureurs qui perdent de vue pour la première fois, le clocher de leur village; des vieillards et des enfants, qui n'ont jamais voyagé; de pauvres êtres frêles ou estropiés, qui partent malgré la défense du médecin, et qui laissent presqu'infailliblement leurs béquilles en ex-voto dans la grotte Massabielle.

***

Au jour fixé par les compagnies, pour le départ du train spécial, vous voyez affluer tous ces braves gens, joyeux de partir, mais assez inexpérimentés de ces sortes de voyages. De pieux et zélés ecclésiastiques les renseignent, les conduisent, leur assignent leur compartiment, et le train s'ébranle au bruit des cloches et au chant du *Salve Regina*. C'est souvent un voyage de 200, 300 lieues, par la chaleur ou la froidure.

Quand le train s'arrête sur le parcours, on est délicieusement surpris d'entendre sortir des wagons soit un chant de cantiques, soit un bruit de voix récitant le chapelet....douce monotonie de l'amour qui n'a qu'un mot, dit le Père Lacordaire, et qui le disant toujours, ne le regrette jamais.

***

A l'arrivée, on oublie toute fatigue pour voler à la grotte. C'est une presse, c'est un enthousiasme, ce sont des larmes! On est saisi par une sorte de magnétisme divin, qui transforme les plus tièdes, et qui inspire, jusqu'à la fièvre la plus brûlante, les moins fervents. Une voix populaire ou éloquente, traduit et résume toute cette ivresse religieuse, non sans faire couler les larmes, non sans faire éclater les applaudissements. Et entre temps, les miracles éclatent aussi; des groupes se forment, des récits animés se font entendre....de pauvres et heureux infirmes guéris, sont entourés, jusqu'à en étouffer.

***

Au crépuscule, la grotte est toujours radieuse, toujours assaillie. Des milliers de cierges, y font un jour perpétuel. Mais quel est ce ruban de lumière qui descend vers le Gave et qui serpente par tous les sentiers des monts? C'est la procession aux flambeaux: c'est le dernier acte de cette belle journée. Puis le flot reflète à la fois toutes ces lueurs de la terre avec celles du ciel, et tous les échos se renvoient l'unisson du dernier cantique.

Beaucoup ne pouvant se résigner à s'éloigner, même pour un instant, veillent en prières, devant la grille, d'autres s'endorment familièrement sur les dalles du St. Lieu. Dès minuit, les messes commencent pour se prolonger jusqu'au milieu du jour. C'est le jubilé de la prière.

***

Ce qui se passe à Lourdes et à la Salette, s'est vu aussi à Notre-Dame de Chartres, à St. Martin-de-Tours, à Paray-le-Monial. Les représentants de la France, y sont venus avec leur bannière. Les évêques y ont conduit leur troupeau; et la France entière a tressailli de ce grand mouvement qui l'enlève à elle-même, et qui la porte à Dieu.

Inutile d'ajouter que l'enfer n'a pas été insensible. Dans les premiers temps surtout, la rage de l'impiété s'est déchaînée contre les pèlerinages: non-seulement dans les journaux orduriers de la Démagogie, mais dans les rues, dans les gares, partout où un blasphème pouvait se faire entendre, où une manifestation hostile pouvait se placer.

A cinq ou six reprises, on a trouvé des rails enlevés..

***

De guerre lasse, ces manifestations odieuses ont cessé. Aujourd'hui, la France peut aller librement à ses dévotions, comme le marchand à ses affaires: soit découragement, soit crainte de l'épée du maréchal MacMahon, l'impiété se fait petite et rentre sous terre, dans l'attente d'une meilleure occasion.

L'occasion, hélas! ce sont souvent les bons qui la prêtent. Les bons ne sont pas assez bons; et voilà pourquoi les mauvais sont si mauvais. Puissent les pèlerinages, nous mener si loin vers Dieu, que nous soyions à jamais hors de leur atteinte et de leurs revanches!

***

Au point de civilisation où nous sommes; avec les idées galantes, courtoises, ou simplement chrétiennes, qui ont cours aujourd'hui, il est intéressant de savoir, non plus ce que disent, mais ce qu'écrivent les femmes. Indépendamment de l'intérêt littéraire qui s'attache à un tel sujet, il y a là toute une donnée morale, et comme un signe des temps, qu'il n'est plus permis à l'observateur de négliger.

Dans le paradis terrestre (trop terrestre) des lettres françaises, Eve a toujours sa place, son rôle, son influence, et il y a, vous allez le voir, une curiosité particulière à suivre ce sillon.

***

Disons d'abord contre M. de Maistre, qu'on ne peut sans une haute injustice, écarter du Parnasse, tout talent, par cela seul qu'il est féminin. Il est reconnu aujourd'hui, que les jolies boutades du grand écrivain dans ses *lettres à Constance*, n'atteignent que les bas-bleus et les intrig antes. Qu'on siffle la précieuse, à la bonne heure! Qu'on ne tolère qu'à grand'-peine, la femme dite savante, et surtout la femme politique, très-bien! Mgr. d'Orléans lui-même ne s'y oppose pas. Mais il demande grâce pour la femme "studieuse" dans le double intérêt des lettres et de la société.

***

Des lettres....puisque le succès et la gloire elle même, ont, plus d'une fois couronné ces modestes essais. De la société...parce qu'avec la diffusion actuelle des études, les exigences de la conversation et le besoin de défendre les vrais principes, si souvent attaqués par les hommes, les femmes ont un poste de combat, qu'elles ne peuvent occuper sans beaucoup de lecture, et surtout, disons le mot, sans beaucoup de style. Ceux qui savent cela sont moins étonnés de trouver des femmes instruites, ou même, des femmes-auteurs.

***

Il n'y a pas encore quinze jours, que paraissait chez Lecoffre, un simple volume, qui mieux que tout ce que je pourrais dire, vient à l'appui de cette opinion. Que vos lecteurs, que vos lectrices surtout, ouvrent ce livre. Il est intitulé: *la Femme forte, ou la Comtesse Adelstan.*

C'est l'histoire d'une âme: mais d'une âme éblouissante de cette double auréole de l'apostolat chrétien: le talent et la vertu; et dont les humbles confidences écrites, déjà touchées d'un rayon de gloire humaine, vont faire les délices de toute une génération. Ce sera, surtout, un succès de larmes. Car il faut pleurer en lisant ces pages et l'on oublierait presque qu'elles sont parfaites de style, tant elles sont attendrissantes d'édification.

***

Parmi les femmes de ce temps, qui non contentes d'occuper les cœurs, ont cherché à se faire une place dans les esprits, les plus vieilles ne sont pas les meilleures; au point de vue des idées, particulièrement.

La Comtesse Adelstan n'était peut-être pas née, quand Mme. George Sand écrivait *Lélia*, et invoquait dans sa détresse, une fortune qui ne devait pas tarder à lui sourire, mais une fortune aussi malsaine que sa gloire. Aujourd'hui, Mme. Sand est riche de l'une et de l'autre. Retirée dans son splendide château du Berry, elle écrit moins bien que dans ses débuts littéraires, et pense plus mal. C'est toujours la femme qui rédigeait les bulletins incendiaires de 1848 et qui applaudissait Lamennais: la femme qui chante la nature d'une lyre presque divine, mais qui hurle contre tous les principes tutélaires de la société.

***

Je passe sur celles qui ont cherché vainement à emboîter le pas derrière elle, et qui, faute de souffle, n'ont abouti qu'à un scandale impuissant. Leurs œuvres ne sortiront jamais, grâce à Dieu, du marécage des feuilletons qui les ont vu naître, et d'autres pures renommées se sont levées à propos pour les faire oublier.

Citons la plus grave et la plus ancienne: Mme Swetchine. Il a fallu que Mme Swetchine descendit dans la tombe, pour que son mérite littéraire éclatât aux yeux de tous. La petite cour de grands esprits dont elle était l'âme, nous la cachait, pour ainsi dire; sa voix expirait au seuil jaloux d'un cénacle, et ses précieux papiers restaient sous clef.

***

Bénie soit la main qui nous les a fait connaître et qui a déterminé sur la publication de simples lettres, prières et écrits intimes, une telle explosion de suffrages et d'admiration!

Mme Swetchine, grande dame russe convertie, élevée en France, et française d'instinct, paraît un peu subtile peut-être. Mais ses pensées ont un relief étrange, ses maximes une saveur particulière, et l'on ne se souvient pas d'avoir vu ni entendu nulle part, ses aphorismes. Son style a la poésie des hauteurs. Il est beau, parce qu'il plane. Car on trouve toujours Mme Swetchine, sur cette ligne droite qui va de l'âme à Dieu, à cette distance précise, où l'on reçoit un écho de l'un et l'autre.

Je me rappelle le mot de M. de Maistre à propos de Mme Sévigné et de Mme de Grignan. "Au choix, disait-il, j'épouserais la fille, et je partirais pour recevoir des lettres de la mère." Mme Swetchine, et c'est tout dire, était de celles qu'on aime lire sans doute, mais qu'on préfère encore fréquenter.

***

Telle aussi une autre femme, à laquelle la renommée a fait des restitutions tardives, mais bien éclatantes, et qui a poétisé mieux que qui que ce soit, la vie de ménage à la campagne, avec une passion inconnue des anciens: la passion de l'amour fraternel.

Un jour tous les échos de la critique assoupie par les médiocrités du second Empire se réveillèrent à la fois; et ils se renvoyaient ce titre étrange: *le Journal d'Eugénie de Guérin.* C'était celui d'un livre, qui enthousiasma d'abord les jeunes filles, puis les mères, puis les hommes d'âge mûr, et qui fit même rêver plus d'un savant dans son laboratoire. Couronné par l'Académie, il eut bientôt 20 puis 40 éditions.

On l'avait exhumé des papiers de famille, laissés par une jeune fille morte depuis des années, et qui n'avait prétendu que traduire son âme et sa vie au jour le jour, au bénéfice exclusif d'un frère absent et tendrement aimé. Elle mourut sans savoir qu'elle laissait un beau livre et qu'elle allait faire école au point de donner à toute jeune fille un peu intelligente, l'ambition d'écrire son journal.

***

Après le *Journal d'Eugénie de Guérin* qui est une autobiographie, voici le *Récit d'une Sœur* qui est un véritable mémoire ou musée de famille. C'était plus difficile encore à faire accepter. Cependant Mme Craven, qui nous le présente, pouvait être sûre à l'avance, de son immense succès. Tout les types de cette histoire sont beaux, les caractères nobles, les détails pathétiques et attendrissants. Il n'y a là, comme on l'a fait observer, ni indiscrétion déplacée, ni outrecuidance: il y a des modèles offerts, et un procès, avec pièces à l'appui, que le lecteur peut instruire lui-même. Disons que la joie n'a jamais mieux chanté, la douleur jamais mieux pleuré et la vertu mieux prêché, que sur les lèvres ou sous la plume de ces nobles La Ferronays.

Ce premier succès de Mme Craven, l'a peut-être décidée à tirer du carton deux romans remarquables: *Fleurange* et *Anne Severin.* Ces deux lives font rêver à une George Sand chrétienne, et l'on est heureux que ce talent se soit réveillé à temps pour comprendre sa mission littéraire et pour fournir toute sa moisson.

***

Je ne puis que passer rapidement sur d'autres noms qui mériteraient pourtant toute une esquisse. Mlle Zénaïde Fleuriot a donné une série d'ouvrages excellents dans le genre que j'appellerais sa première manière. Dans la seconde qui comprend surtout ses derniers romans, nous avons purement des chefs-d'œuvre: chefs-d'œuvre de grâce littéraire, de talent descriptif et de connaissance du cœur humain.

Mme Blanchecotte a été couronnée par l'Académie Française pour un live saisissant et neuf, intitulé: *Impressions d'une Femme*; titre insuffisant dans sa modestie et qui cache de véritables trésors d'observation, d'éloquence et de poésie du meilleur aloi. Beaucoup d'hommes, confessons-le, trouveraient à s'instruire à ces *Impressions d'une Femme.*

Enfin le jeune âge a pour amis autorisés les livres charmants de Mlle Julie Gourard et de la Comtesse de Mirabeau, les causeries de Mlle Thérèse Alphonse Karr, les récits de Mme Tastre et de plusieurs autres qui honorent également la famille et les lettres françaises.

JEHAN DESVILLES.

LES ACHETEURS D'ENFANTS.

Depuis plusieurs années il existe aux Etats-Unis une association épouvantable dont l'objet est de faire le commerce d'enfants ou d'acheter en Italie de jeunes enfants dont ils se servent en Amérique pour gagner de l'argent en leur faisant faire de la musique dans les rues.

Les acheteurs ont leur quartier-général et leur exploitation aux Etats-Unis, mais il y a toujours des vendeurs en Italie, dans la Basilicate et les Calabres, dans d'autres provinces encore; on cite particulièrement certains villages, tels que Viggiano, Calvello, Laurenzana, Marsicovetere, Saponara, Grumento, Corieto, Vinzano, etc., où les *padroni*, qui sont les comprachicos modernes ont des commis-voyageurs qui achètent à des parents pauvres et ignorants des petits misérables des deux sexes pour outiller leurs usines à musique de Crosby, Mulberry, Baxter et Elizabeth streets à New-York.

C'est là, en effet, que les *capi-padroni*, qui sont les gros bonnets de l'ordre, ont leur quartier-général. Les plus marquants sont connus sous les noms de Guiseppe Argenti, Felice Padulla, Luigi Lapettino, Sansone Nocenzo, Vicenzo Lauletta. Ces hommes, d'après des témoignages rendus publics, sont les chefs de grandes compagnies qui ont des ramifications et des agents dans les principales villes d'Italie et des Etats-Unis. Ils vivent en nababs des profits que leur rapportent les enfants des deux sexes qui vont par les rues jouant du violon, de la harpe ou du tambourin. Ils les amènent en Amérique couverts de haillons et de vermine, les entassent la nuit pêle-mêle dans des bouges où ils grandissent dans la promiscuité et le vice; le jour ils les lâchent et leur imposent la tâche de leur rapporter le soir chacun une part d'aumône, dont la moyenne est de soixante-quinze sous pour les garçons; les filles inspirant plus de commisération rapportent un peu plus. Quand ils reviennent sans leur contingent complet, ils sont impitoyablement battus, et bien que l'esprit se refuse à croire à de telles horreurs en ce temps et en ce pays, on assure que ces corrections sont souvent abominables. On lie les mains aux petites victimes, on leur met la tête en bas, et on les fouette: ou bien on leur bâtonne la plante des pieds; ou on les met à genoux, dépouillés de tout vêtement et on les frappe partout; enfin, faut-il le dire, on a vu des bourreaux leur pincer les chairs avec des tenailles....

Il y a aux Etats-Unis environ sept mille de ces pauvres créatures, arrachées pour être livrées à cet infâme trafic, à leurs mères et à leur pays natal. Ils errent et voyagent généralement par couples, traînant dans l'exil et l'esclavage leurs visages mélancoliques, promenant sur les foules leurs grands yeux sombres et humides comme si un courant de larmes comprimées était arrêté au bord, et chantant l'hymne à Garibaldi ou *Die Wacht am Rhein*, suivant l'endroit et de préférence dans les tavernes ou les maisons mal famées, où ils ont la chance de récolter plus de sous en ajoutant quelques obscénités à leur répertoire pseudo patriotique.

En somme ce trafic est une honte pour le pays d'où il tire ses instruments et pour celui où il les exploite. Il est temps qu'on s'applique à l'extirper de l'un et de l'autre, et les gens de bien ne peuvent qu'applaudir, en les assistant, aux efforts de ceux qui poursuivent cette expurgation salubre. Nous trouvons au premier rang, à New-York, le capitaine Cesare Moreno, qui s'est imposé cette tâche, et qui la poursuit avec énergie. Mais la chose n'est pas aussi facile qu'elle en a l'air. Les comprachicos sont aussi roués que des coulissiers de bourse ou de congrès, et savent côtoyer les lois sans s'y noyer. En Italie, à ce qu'il paraît, il y a des difficultés légales comme en Amérique.

Ces jours passés, un procès assez bizarre, intenté à un homme accusé de cruautés sur trois petits Wieniawskis en herbe s'est terminé par la relaxation de l'inculpé pour cause d'erreur d'identité. Mais les enfants n'en ont pas moins été soustraits à la servitude; deux d'entre eux ont déclaré vouloir retourner en Italie et y seront probablement renvoyés. En attendant, ils ont été placés sous la protection des *commissaires des corrections et charités.* D'autre part, on annonce la capture à New Haven, dans Oak street, de deux *padroni* et de dix petits Italiens arrivés de New-York, où ils habitaient au No. 45, Crosby st. Les *padroni* ont été mis sous caution de $1,000 chacun en attendant leur jugement, qui commencera le 1er septembre. C'est donc une campagne sérieuse qui commence, et on ne saurait trop y applaudir. Il faut espérer que l'humanité et la pudeur publique ne s'arrêteront pas en si bon chemin, et que cette plaie disparaîtra en même temps d'Italie et des Etats-Unis, comme elle a disparu de tous les autres pays civilisés. Il n'en restera plus bientôt que le souvenir, "comme, suivant l'expression de Victor Hugo, on trouve l'empreinte d'un pied de sauvage dans une forêt."

DÉTAILS SUR LES TREMBLEMENTS DE TERRE EN ITALIE.

A la fin de juin et dans les premiers jours de juillet, de violentes secousses de tremblement de terre se sont fait sentir dans la Vénétie, et plus particulièrement dans la ville et dans la province de Bellune, qui ont été fort éprouvées. La charmante villette de Fadalto, si agréablement située sur le flanc d'une haute montagne, a été à moitié détruite; de même Santa-Croce, Favra, Alpago. La désolation était partout, où que ce fut que l'on regardât, au midi comme au nord. A San Pietro di Feletto, les conséquences du tremblement de terre ont été terribles. Le toit de l'église de ce bourg s'est écroulé, et comme c'était la Saint-Pierre ce jour-là, beaucoup de personnes se trouvaient à l'église et ont péri écrasées sous les décombres. A Vittoria, il y a eu des morts également. A Conegliano, les créneaux d'une vieille tour se sont écroulés et ont crevé la toiture d'une église voisine et celle d'une maison particulière. Il n'y a point eu de victimes, mais on se figurera facilement l'épouvante des locataires voyant tomber au pied de leur lit cette pluie de pierres. Après les premières secousses et leurs suites, tous les habitants de ces localités, frappés d'une terreur bien motivée, avaient fui dans la campagne, où ils campaient sous les tentes.

Une partie de la population de Bellune en avait fait autant, l'autre s'était réfugiée sur le Campitello, où régnait une véritable terreur. En effet, on comptait dans la ville un certain nombre de morts, et beaucoup de maisons et d'édifices publics avaient subi les plus graves dommages. Nos dessins représentent quelques-uns de ces édifices, après le tremblement de terre. C'est d'abord l'intérieur du chœur de la cathédrale, absolument détruit; puis l'église de la Madone des Grâces, joli petit temple prostyle d'ordre ionique, si endommagé, que l'autorité a dû en ordonner la démolition, qui est un fait accompli aujourd'hui. C'est enfin le castello Buzzati et le bureau télégraphique, dont l'aspect est lamentable. Ces ruines ont été choisies entre cent autres, car ce numéro n'eut pas suffi à en contenir seulement la dixième partie. Aussi, quel désastre pour la population, et combien de positions, naguère prospères, actuellement perdues! N'appuyons pas sur ce tableau lugubre.

D'après notre correspondant, la sensation produite par le terrible phénomène météorologique de la fin de juin a été des plus extraordinaires. La terre solide semblait s'être tout à coup transformée en une masse liquide sur laquelle les maisons éprouvaient un mouvement de tangage analogue à celui que subit le navire en mer sous l'influence de vagues se succédant les unes aux autres avec rapidité. Il y eut en tout quatorze ondulations, dont sept de l'arrière à l'avant et sept de l'avant à l'arrière, chacune de ces ondulations ayant une seconde de durée et la régularité du mouvement d'oscillation du pendule d'une horloge. Au dernier mouvement, tout s'arrêta subitement sur le point central, la terre redevint solide comme auparavant, et instantanément les maisons se redressèrent et se replacèrent dans leur équilibre naturel. Si ces vagues terrestres se fussent succédé avec plus de rapidité et n'eussent pas conservé un mouvement lent et uniforme, les ruines, déjà trop nombreuses, eussent été incalculables.—*L'Illustration*, 9 août.

M. Mills, de Québec, qui vient de faire un voyage sur le haut de l'Outaouais, rapporte que les familles qui sont établies dans cette partie du pays, jouissent d'une aisance on ne peut plus désirable; ces familles ont ouvert même des listes de souscription pour faire venir leurs amis, tout en se servant du secours de la société d'immigration de la Vallée de l'Outaouais.

Ils vont bien les collégiens d'aujourd'hui!

Le fils de M. Prud'homme a terminé brillamment l'année. Son excellent père ne s'en tient pas de joie.

Un vieil ami vient lui rendre visite. Après les compliments d'usage:

—Casimir, dit l'excellent bourgeois à son fils, va chercher ton premier prix d'histoire pour le faire voir à monsieur.

—Impossible, p'pa, je ne l'ai plus.

—Comment, tu ne l'as plus.

—Non, p'pa, je l'ai lavé pour m'acheter une pipe.

Les Pilules Laxatives et Toniques du Dr. Colby sont les meilleures.

L'HON. M. LOUIS ARCHAMBEAULT.

MANOIR DE St. JEAN PORT-JOLI.

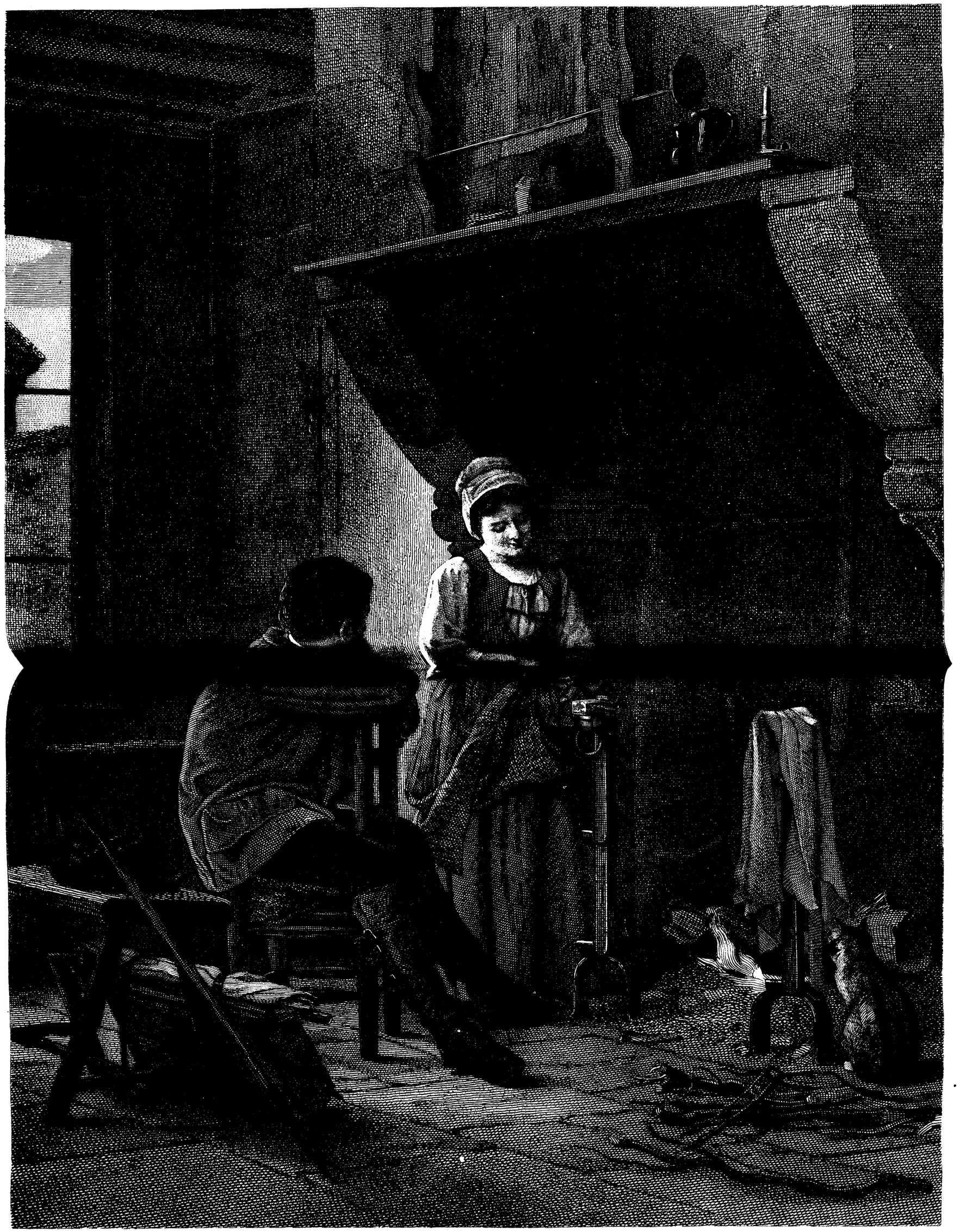

L'Opinion Publique, 4 Septembre, 1873.

UNE ETUDE D'INTERIEUR.

COMBAT DE LIONS.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 4 *SEPTEMBRE*, 1873.

Nous sommes obligés d'interrompre la publication de la poésie de M. Routhier; le numéro du *Courrier du Canada* qui contenait la dernière partie ayant été égaré.

Nous publierons le tout dans notre prochain numéro afin que justice soit faite à ce beau morceau de poésie.

ÇÀ ET LÀ.

MM. ROUTHIER ET FRECHETTE.

Quelqu'un nous demande si la poésie de M. Routhier n'est pas supérieure à celle de M. Fréchette, puisqu'elle est plus complète en fait de pensées et de sentiments de haute portée, de couleur nationale et religieuse. On croit que nous avons trop donné à M. Fréchette et pas assez à M. Routhier.

Nous connaissons l'admiration qu'un grand nombre de nos lecteurs ont pour le talent et le caractère de M. Routhier, et nous prouverons que nous partageons leur opinion, lorsque nous reprendrons nos études biographiques, mais parce que M. Routhier est l'un de nos écrivains les plus distingués, un avocat remarquable, dit-on, et l'un de nos meilleurs poètes, il n'en suit pas qu'on ne puisse croire que M. Fréchette fait mieux les vers que lui. Pour être poète, il ne suffit pas d'avoir du talent. Chateaubriand avait autant de talent que Lamartine, mais il était moins poète. Nous n'avons pas le temps de faire une étude complète des poésies de ces deux messieurs, mais nous répéterons que les vers de M. Fréchette sont plus poétiques que ceux de M. Routhier. Cela laisse une large marge aux amis de M. Routhier.

***

Nous apprenons qu'à ses dernières séances, l'Exécutif de la province de Québec a résolu de demander au parlement local, à sa prochaine session, des crédits assez élevés pour les objets suivants:

1o. Favoriser autant que possible, *par des moyens directs*, le rapatriement de ceux de nos compatriotes qui voudront retourner au pays pour se livrer réellement et efficacement à la colonisation des terres de la Couronne;

2o. Favoriser la colonisation *par des moyens directs*, afin de prévenir autant que possible l'émigration et d'augmenter la richesse du pays;

3o. Favoriser l'immigration choisie d'une classe de cultivateurs, d'industriels et d'ouvriers dont le besoin se fait sentir en ce pays;

4o. Favoriser la classe agricole en venant en aide aux municipalités pour améliorer les grandes voies de communication.

Nous félicitons le gouvernement sur ce programme national.

***

Les deux principaux chefs de l'opposition dans le Haut-Canada, sont occupés en ce moment à faire des assemblées publiques pour faire condamner le gouvernement sur la question du Pacifique. M. McKenzie parcourt les provinces du Golfe et M. Blake fait des discours dans le Haut-Canada. La paix règne dans le Bas-Canada; les chefs libéraux ou nationaux ne remuent pas.

Il est rumeur que les Chambres se réuniront entre les 14 et 15 octobre.

L. O. D.

M. HUNTINGTON REFUSE DE COMPARAITRE DEVANT LA COMMISSION ROYALE.

Son Hon. le Juge Day, président de la Commission Royale, avait adressé la lettre suivante à l'Hon. M. L. S. Huntington.

OTTAWA, 21 août 1873.

A l'Hon. Lucius Seth Huntington, de la ville de Montréal, Province du Canada.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de mettre sous ce pli une copie imprimée de la Commission Royale qui doit faire une investigation sur les diverses affaires mentionnées dans la résolution que vous avez proposée dans la Chambre des Communes le deuxième jour d'avril dernier relativement au chemin de fer du Pacifique, et en soumettre un rapport. et de vous informer que les commissaires se réuniront en la ville d'Ottawa dans les salles du Parlement, jeudi, le 4ème jour de septembre prochain à midi, dans le but de tenir une enquête et entendre la déposition relativement aux allégations et pleinement établies dans la Commission.

Vous êtes requis de fournir à cette Commission, avec toute la diligence possible, une liste des témoins que vous désirez interroger, de manière que l'on puisse les sommer dûment de comparaître ce jour-là, et au lieu plus haut spécifié; et vous êtes requis, là et alors de procéder à votre déposition.

A cette lettre M. Huntington a fait la réponse suivante:

MONTREAL, 26 août 1873.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 21 courant, dans laquelle était incluse une copie de la Commission Royale, nommant des Commissaires pour s'enquérir et faire rapport sur les différents sujets contenus dans la résolution proposée par moi à la Chambre des Communes, le second jour d'Avril dernier, et laquelle lettre me priait de fournir à la Commission une liste des témoins que je pourrais désirer examiner, dans le but de les sommer en forme de comparaître et d'établir une preuve.

Je dois attirer votre attention sur un fait bien important; c'est comme membre de la Chambre des Communes et de mon siége en Parlement, que j'ai proféré ces accusations contre les Ministres de la Couronne, et les membres de cette Chambre qui, le 8 avril dernier, ont reçu ces accusations, ont décidé de les examiner eux-mêmes, et ont nommé un comité choisi pour s'en acquérir et faire rapport.

De plus les journaux de cette Chambre font foi que j'ai fourni aux membres du dit comité une liste des principaux témoins dont le témoignage pouvait, à mon avis, établir mon accusation, et que j'ai toujours été prêt à procéder à la preuve devant le tribunal constitué par la Chambre pour l'enquête.

La volonté de la Chambre d'examiner elle-même ces accusations n'est pas altérée et je suis convaincu qu'il serait incompatible avec mon devoir, comme membre du Parlement, et que ce serait une atteinte aux priviléges indéniables de la Chambre que de reconnaître tout tribunal inférieur ou exceptionnel pour s'enquérir des accusations qui sont encore pendantes devant les Communes et qui affectent d'une façon si directe, les priviléges, la dignité et l'indépendance du Parlement.

Je pense que ce serait une atteinte portée à ces priviléges, si une Commission Royale émanée sans la sanction spéciale de la Chambre, pouvait prendre connaissance ou s'arroger le droit de m'appeler pour justifier les paroles que j'ai prononcées dans l'enceinte de la Chambre des Communes et dont je ne suis responsable qu'à elle et à elle-seule.

Il m'est impossible de commettre un acte qui serait un acquiescement à la tentative qui a été faite pour enlever à la Chambre des Communes la conduite et le contrôle de l'Enquête.

Je crois que la création de la Commission Royale est une violation de principes fondamentaux de la Constitution qui réserve aux Communes le droit et le devoir de faire et de contrôler les enquêtes sur les hauts crimes politiques; qu'elle est également une violation du principe fondamental de la Justice qui ne permet pas à l'accusé de choisir son tribunal et de conduire la procédure; et que cette Commission est hostile à la loi commune, n'est pas sanctionnée par la loi du pays, qu'elle pourvoit par l'exercice de la prérogative, à une enquête en dehors du cours de la justice dans les causes de délits qui relèvent des Cours et qu'elle est par conséquent illégale et nulle.

Animé de ces idées, vous ne devez pas espérer que je me mettrai en désaccord avec elles et je dois vous dire que si je ne me présente pas devant la Commission ce n'est pas parce que je ne respecte pas les Commissaires, mais je suis mu par le même sentiment du devoir public qui me poussera à l'occasion la plus prochaine à renouveler les efforts que j'ai accomplis depuis le mois d'avril dernier, pour mettre en jugement devant les Communes du Canada, les hommes que j'ai cités comme des criminels.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
L. S. HUNTINGTON.

CORRESPONDANCES.

A M. L. O. DAVID,

Rédacteur de *L'Opinion Publique.*

Dans votre édition du 21 courant, je remarque que vous invitez les Canadiens-Français à acheter de préférence les journaux français dans lesquels ils trouveraient tout aussi bien les nouvelles que dans les journaux anglais.

Cet avis aux compatriotes serait des plus justes et des plus raisonnables, si on pouvait se procurer un journal en français aussi facilement qu'on le peut en anglais. Car il me semble qu'avant d'inviter le public à acheter les journaux français on aurait dû inviter les propriétaires de ces mêmes journaux à les mettre à la portée du peuple en établissant un prix analogue à celui des journaux anglais.

Il est vraiment regrettable que les Canadiens-Français soient obligés de se procurer des journaux dont la langue ne leur est pas familière et qu'ils doivent lire avec désavantage. Pour être bien renseigné sur ce qui concerne les affaires du pays actuellement, il faut absolument lire les journaux des différents partis. Or, le soir, nous pouvons nous procurer en anglais les deux côtés de la question pour deux centins, tandis qu'en français il nous faut en payer six; et six centins multipliés par trois cent jours nous amènent au chiffre assez rond de dix-huit dollars par année.

D'un autre côté il me semble que la conduite des propriétaires de journaux français est tout simplement un aveu de leur infériorité comme hommes d'affaires et d'entreprise, car s'il y a possibilité de succès pour les journaux anglais à un centin, la même chose doit s'appliquer pour les journaux français, car les Canadiens-Français achètent aussi libéralement les journaux que ceux qui parlent la langue anglaise, ce qui est facile de vérifier en examinant ce qui se passe dans les différents dépôts qui distribuent les journaux du soir.

Il y a une autre considération que je toucherai en passant si vous me le permettez. Maintes fois nos journaux français n'ont eu qu'une seule voix pour condamner les ouvriers, lorsque ceux-ci voulaient se donner la main pour tâcher d'obtenir une augmentation de leurs gages et par là améliorer leur situation; et cependant n'a-t-on pas vu, il n'y a pas bien longtemps, ces mêmes journaux s'engager formellement par un document notoire qu'ils publièrent dans leurs colonnes pendant plusieurs jours, à ne vendre leur feuille qu'à une certaine augmentation de prix, et cela sans égards pour le public et s'en trop s'inquiéter de ses intérêts! Je serais curieux de savoir comment ils appellent cette manière d'agir, si toutefois ils peuvent lui donner un nom autre que celui de grève. J'avoue que pour ma part je n'y vois qu'une seule différence: c'est que les grèves des ouvriers ne réussissent que rarement, tandis qu'au contraire celle des propriétaires de journaux, pour cette fois du moins, a été plus heureuse.

Quoi qu'il en soit, cet état de choses n'est certainement pas de nature à encourager l'éducation de nos classes ouvrières, car il est indubitable que la lecture des journaux est un puissant moyen d'éducation pour toutes les classes, et ce moyen on devrait le rendre aussi facile que possible. Tous ceux qui ont tant soit peu à cœur l'encouragement de l'éducation et surtout les propriétaires de journaux devraient s'efforcer de faire tout en leur pouvoir pour y contribuer.

Je désire ne pas insister davantage sur ce sujet pour cette fois de crainte d'occuper, pour trop peu, un trop grand espace dans vos précieuses colonnes et espérant que ces quelques remarques recevront l'attention qu'elles méritent, je me souscris respectueusement.

R.....

A L. O. DAVID, Ecr.,

Mon cher monsieur,

La remarque que vous fites dans *L'Opinion Publique* du 21 courant, concernant les journaux anglais, mérite certainement la plus grande attention du public canadien, etc.

Veuillez donc s'il vous plaît avoir l'obligeance de nous dire pourquoi se procure-t-on des journaux anglais, suffisamment emplis de nouvelles locales, etc., pour 1 centin tandis qu'il faut payer 3 centins pour avoir un journal français. Vous ne pouvez vous imaginer combien de Canadiens déplorent d'être obligés d'avoir recours aux journaux d'une langue étrangère pour être quelque peu au fait de ce qui se passe. La différence entre le prix des journaux anglais et français fait un *certain item* au bout de l'année, ce que considèrent plusieurs centaines d'individus. Soyez persuadés que si les Canadiens pouvaient se procurer un journal français au même taux qu'un journal anglais, on ne verrait pas avec douleur tant de nos compatriotes, à la sortie des boutiques et des bureaux, acheter un journal anglais

Veuillez s'il vous plaît répondre dans *L'Opinion Publique* à la question suivante:

"Pourquoi ne pouvons-nous pas, avoir un journal français au même prix que les anglais."

Votre humble serviteur,
UN CANADIEN.

Montréal, 27 août 1873.

Comme *L'Opinion Publique* n'est pas un journal quotidien, nous invitons nos confrères de la *Minerve*, du *National* et du *Nouveau-Monde* à répondre à cette question.

RED.

NOS GRAVURES.

LE MANOIR DE ST. JEAN-PORT-JOLI.

St. Jean-Port-Joli est une de ces belles paroisses qui bordent le St. Laurent en descendant de Québec.

C'est là que se trouve le fameux manoir immortalisé par M. de Gaspé dans ses *Mémoires*. Nous avons reçu trop tard pour ce numéro la description que M. de Gaspé fait de ce manoir.

UN COMBAT DE LIONS.

L'original de cette gravure a été exposée à l'Académie Royale de Londres par M. Hardy. On dit qu'il y a une femme au fond de toutes les disputes humaines, cette gravure prouve qu'il y a souvent une lionne au fond des combats de lions. Quelle chose terrible que l'amour! Et quel combats effrayants que ceux des lions! Quels rugissements! Quelles étreintes formidables!

REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

Les nouvelles de la semaine dernière n'offrent rien d'intéressant. Le grand événement qui préoccupe en ce moment tous les esprits est la fusion des Bourbons et des Orléanistes, l'union de la famille royale. Il paraît bien certain que la visite du comte de Paris au comte de Chambord a produit l'unité dans le parti monarchique. Les princes d'Orléans ne seront plus des prétendants et le comte de Chambord va voir se rallier autour de lui toutes les aspirations monarchiques du pays. On peut s'attendre à de grands événements d'ici à très peu de temps; les républicains et les monarchistes ne peuvent manquer de mesurer bientôt leurs forces. Les républicains ne laisseront pas la monarchie s'établir sans faire une lutte désespérée.

Comme l'Assemblée nationale ne se réunit que dans le mois d'octobre, on croit que rien ne sera fait avant ce temps-là, mais cela n'est pas même certain.

Aujourd'hui, quatre septembre, est l'anniversaire de la fondation de la république et de la chûte de Napoléon III; un pareil anniversaire peut, dans l'état où est la France, provoquer des scènes violentes et être l'occasion de mouvements sérieux.

D'un autre côté, les derniers soldats prussiens vont quitter le sol de la France, la délivrer de leur funeste présence. Les républicains n'auront donc plus pour se modérer la crainte de prolonger l'occupation et de ramener en France les Prussiens qui s'en allaient.

Unis aux bonapartistes ils vont se croire assez forts pour lutter contre les Bourbons et les orléanistes. Les bonapartistes espèrent qu'ils pourront, cette fois encore, se servir de la république pour créer l'Empire. Mais cette union ne produira rien de bon; les bonapartistes et les radicaux sont dignes de marcher ensemble, mais les honnêtes gens de tous les partis, un grand nombre de républicains honnêtes même font de l'autre

côté, car de ce côté-là se trouvent véritablement les principes et les sentiments qui seuls peuvent sauver la France.

Quoique en principe nous considérions que la république est la forme de gouvernement la plus digne d'une nation vertueuse et instruite, nous avons dit depuis trois ans qu'elle ne durerait pas en France, car nous pensions que les exagérations et les principes absurdes des radicaux la tueraient. Le parti républicain ne renferme pas assez de vrais républicains et de gens honnêtes et croyants pour être un parti national.

L. O. D.

DITES POURQUOI VOUS ROUGISSEZ.

CHANSON.

(Air à faire.)

Si je te dis :—" Je t'aime
" Comme l'on aime aux cieux,
" Et ta mère elle-même
" Ne saurait t'aimer mieux,"—
Tu ris, à ces paroles,
D'un sourire moqueur,
Et tes propos frivoles
Me déchirent le cœur.

REFRAIN. Mais aussitôt, mademoiselle,
Vos grands yeux bleus, vous les baissez :
Si vous ne m'aimez pas, cruelle,
Dites pourquoi, vous rougissez!

Si dans tes yeux je darde
Des regards trop aimants,
Si ma bouche bavarde
Te fait mille serments,
Tu m'imposes silence
D'un geste impérieux,
Et ton impatience
Refroidit tous mes feux.

Mais aussitôt, etc.

Si dans ma main je presse
Tes jolis doigts si doux,
Cette tendre caresse
M'attire ton courroux.
Tu me dis :—" Je suis lasse,
" Monsieur, de ces façons :
" Epargnez-vous, de grâce,
" De plus dures leçons."

Mais aussitôt, etc.

Poussant plus loin l'audace,
Si, quelque beau matin,
Par surprise j'embrasse
Ton blanc col de satin,—
Tu détournes la tête,
Et je suis confondu :
O ma lèvre distraite,
Où donc t'égarais-tu ?

Mais aussitôt, etc.

ALPHONSE LUSIGNAN.

Montréal, 1868.

A PROPOS DE SEIGNEURIES DE LA COTE DU SUD

"Voilà comme on écrit l'histoire!" s'écriait Napoléon, et il avait raison. Aujourd'hui l'on voudrait confondre le fief St. Luc avec la seigneurie même. Eh! bien, le fief St. Luc, arrière-fief enclavé dans la seigneurie de la Rivière du Sud, paroisses St. Thomas, St. Pierre, et autres lieux, a été concédé en 1653, à Noël Morin, par Jean de Lauzon, Conseiller d'Etat, et Gouverneur et Lieutenant-Général de Sa Majesté, etc. Je possède une copie de cet acte qui accorde un quart de lieue sur une profondeur d'une seule lieue au-dessous de la Rivière à la Caille, et rendant foi et hommage au manoir seigneurial.

J'ai devant moi trois cas de ce vasselage. D'abord en 1683, foi et hommage rendu par Gilles Rageot, Greffier et Notaire, à la veuve Ls. Couillard de Lespinay, Geneviève Desprès, à cause de la terre et seigneurie de St. Luc, ci-devant la Pointe à la Caille, et comme héritier des Morin, S. de St. Luc, M. L. de Valcourt, M. S. de Belleroche, et relevant le dit fief de la dite demoiselle, à cause de sa Seigneurie de l'Isle aux Oies.

Par Barbet.

En 1739.—Foi et hommage rendu par René Louis D'Amour, Sieur de Courberon, au nom et pour avoir épousé Dame Angélique Couillard Desprès, propriétaire du fief et S. de St. Luc, suivant le legs à elle fait par J. B. C. de Lespinay, le lieutenant-criminel de l'amirauté son oncle, et le dit S. de Courberon étant au manoir, et ayant heurté à la porte, et s'étant mis en devoir de vassal, un genou en terre, et le chapeau au poing.

Par Michon.

En 1766. — Foi et hommage rendu par Joseph D'Amour, S. de Courberon et sa sœur Louise, mariée à Joseph Fournier, à Dame Geneviève Alliés, de feu J. B. C., et comme tutrice à son fils J. B. C., etc., à cause du fief St. Luc à lui appartenant de la succession d'Angélique Couillard Desprès, leur mère, le dit fief relevant en plein fief, foi et hommage de J. B. C., Seigneur en chef de la S. de la R. du Sud.

Par Levesque.

Maintenant la Rivière à la Caille a toujours été vue écrite de la sorte, et non autrement dans tous actes civils, géologiques etc. Pourquoi tant d'obscurantisme à l'endroit de ce grand territoire, alors que tous les documents désignent séculairement les Couillard comme les Seigneurs primitifs? En voilà bien d'un autre, lorsqu'un motif éclairé vient dans un roman, comme celui de M. Marmette, magnifique d'ailleurs, nous bâtir une topographie seigneuriale différente et ignorée jusqu'à ce jour.

En 1678, le premier inventaire que je possède dans mes archives, fut celui de Louis Couillard de Lespinay, époux de Geneviève Desprès, et le Seigneur primitif, au manoir seigneurial. L'on sait que la seigneurie de la Rivière du Sud a été accordée en 1646 à Montmagny; mais il paraît qu'en même temps et le même jour, cette seigneurie, jouant à la hausse et à la baisse, se vendait à un autre à Paris même. Ceci est consigné dans d'autres inventaires des membres de la famille; aussi qu'Adrien Huault, le fils de Montmagny l'avait vendu en 1660 à Louis Théandre de Lotbinière et à Moyen des Champs, qui l'ont cédée à Louis Couillard. Maintenant où en sont les titres. Ont-ils été brûlés lors des grands incendies arrivés au pays? Ont-ils été extorqués, si la tradition en est vraie? *non est inventus.* Dans l'acte de foi et hommage rendu en 1725 par le lieutenant-criminel J. B. C. de Lespinay, au château St. Louis, il est constaté que les titres primitifs manquent par le fait du feu qui avait fait tant de ravages au pays. Cet acte a été enrégistré par qui de droit en 1765 aux archives, bien longtemps après la guerre, par Goldtrap.

C. G. COUILLARD.

Beauce, 27 Août, 1873.

LE CRIME A PARIS.

LE PRÉDÉCESSEUR DE GELLINIER.

Nous avons annoncé la prochaine comparution devant la cour d'assises de la Seine de Gellinier et de ses compagnons Cette affaire viendra dans la seconde quinzaine du mois, et force nous est bien de prendre patience jusque-là. Mais en attendant nous pouvons vous offrir Gasch et sa bande. Gasch a bien son mérite, quoique ses exploits aient fait moins de bruit que ceux de l'abominable gamin du boulevard Montmartre. Cela tient peut-être à ce que Gasch a atteint l'âge d'homme; il a vingt-neuf ans, l'âge de raison, la maturité nécessaire pour voler et assassiner son prochain sans trop étonner le public; tandis que Gellinier, lui, grâce à sa précocité, regardé comme un phénomène et un monstre, est bien autrement " intéressant," si l'on peut employer cette expression. Nous ne dirons pas non: les monstres sont fort intéressants pour les philosophes qui les étudient. Un fait anormal est toujours curieux à observer. Gasch est un enfant qui a mal tourné. Mais il a mis à se pervertir le temps voulu et les gradations ordinaires. Il est devenu peu à peu un coquin complet, un criminel achevé, un scélérat tout à fait bon pour les galères. Il a volé, volé tant qu'il a pu dans les rues de Paris, bien autrement productives que les vulgaires grands chemins d'autrefois.

Gasch est un marchand forain. On ne dit pas s'il a commis quelques crimes dans ses tournées en province. Gasch préférait la capitale. C'est là qu'il faisait des affaires. Outre une dizaine de bandits dignes de servir sous ses ordres, il avait pour maîtresse une femme Wiedman, âgée de vingt-cinq ans, qui s'intitule " domestique " et qui lui était d'une grande utilité. C'est elle qui, à l'occasion, raccolait les passants ivres que Gasch et ses complices dépouillaient ensuite. Du reste, ces messieurs travaillaient dans tous les genres. Le vol nocturne avec effraction leur était familier. Dans la nuit du 30 au 31 mars, ils s'introduisirent dans la boutique du sieur Rondignet, fabricant de meubles, boulevard Contrescarpe, et descellèrent un coffre-fort qui contenait une somme assez importante. Cela fait, ils emportèrent le coffre-fort qu'ils n'auraient pas eu le temps de forcer sur place, afin de pouvoir le briser " à tête reposée," comme disait Grassot dans je ne sais plus quel vaudeville. Ils y trouvèrent plus de 1,600 francs. D'autres fois ils guettent chez les marchands de vins d'imprudents ivrognes qui ne savent pas dissimuler l'argent dont ils sont porteurs, les suivent, les attaquent, les rouent de coups, vident leurs poches, volent leurs montres et leurs bijoux. Quand Gasch avait envie de faire un extra, il entrait dans la cave du premier particulier venu et y prenait le vin dont il avait besoin. Si la porte était fermée, il la crochetait. Ce n'était pas plus difficile que cela. C'est ainsi qu'il a emporté dix litres de vin de la cave du sieur Combalet, fondeur, pour arroser son dîner. Dix litres! cela peut vous donner une idée de la tempérance de cet aimable coquin. Du reste, il avait dès sa tendre enfance annoncé ce qu'il serait un jour. A quatorze ans il se faisait condamner à un an de correction. A peine sorti, la justice le retrouvait et lui infligeait un mois de prison pour vol. Il a été condamné une douzaine de fois. Celle-ci sera la dernière. A l'audience du 28 juillet, la cour a prononcé contre Gasch la peine des travaux forcés à perpétuité.

Mais Gasch n'en avait pas fini avec la justice. Le lendemain, il comparaissait de nouveau comme complice d'un assassinat commis sur la personne d'un maraîcher nommé Gatebois, qui avait eu une bien mauvaise inspiration en s'arrêtant dans la nuit du 28 octobre, la rue Sainte-Marguerite. Gatebois avait passé la journée à Montrouge et à Issy. On a tout lieu de supposer qu'il était porteur d'une somme assez forte. A huit heures du soir, ses petits enfants l'avaient conduit au bureau de l'omnibus qui fait le trajet de Grenelle à la Bastille. A la Bastille, Gatebois était descendu et avait continué sa route à pied. Par malheur, au lieu de rentrer tranquillement chez lui, il passa la soirée dans les cabarets de l'ignoble rue sus-désignée. Il avait bavardé; il s'était vanté de sa fortune, et pour comble de malechance, il s'était grisé. Si bien qu'en sortant du mauvais lieu où il s'était égaré, il ne pouvait plus se soutenir. Il tomba dans l'escalier, on le releva, on le mit dehors, et comme il se trouvait incapable de se relever, les âmes charitables qui lui étaient venues en aide l'appuyèrent contre le mur et l'abandonnèrent, ainsi calé, sur le trottoir.

Pendant la nuit, Gatebois, fut aperçu par des malfaiteurs, attaqué, assassiné et volé, tout naturellement. Gatebois ne mourut pas sur le coup. On le trouva le lendemain au pied de l'escalier de la maison no. 22, rue Sainte-Marguerite, où, sans nul doute, il avait été transporté par ses meurtriers. Il respirait encore et put prononcer quelques mots qui, du reste, n'apprirent rien à la justice. Ce fut une dénonciation qui la mit sur la voie. Un nommé Renard vint déclarer au commissaire de police qu'un nommé Colmach se vantait d'être l'un des auteurs de l'assassinat.

Colmach fut arrêté. Il nia. D'autres témoignages le confondirent et firent découvrir ses complices, parmi lesquels se trouvait un nommé " Poignard," joli nom pour un escarpe. Gasch était de la bande. On l'a acquitté sur le fait de l'assassinat, et condamné une seconde fois aux travaux forcés à perpétuité. C'était assez d'une, et la carrière de Gasch nous paraît bel et bien terminée. Même observation pour Colmach et Poignard. Un autre complice, Schep, en sera quitte pour douze ans, et Leprince pour dix ans de réclusion. La femme Wiedman est dans ce dernier cas. Condamnée à dix ans de réclusion le premier jour, elle a, le lendemain, " obtenu " cinq ans de prison qui, par une grâce de la cour, se confondent avec la première peine.

Différentes peines ont frappé les autres complices de Gasch. Il nous paraît inutile de les mentionner. Justice est faite; c'est tout ce que nous croyons utile de dire.

TERRIBLE TEMPETE DANS LES PROVINCES DU GOLFE.

Les nouvelles qui nous arrivent de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et du Cap Breton sont navrantes C'est pendant les journées du 23 et du 24 août que cette sinistre tempête a sévi. Jamais on n'avait vu rien de semblable.

HALIFAX, N.-E.—La malle et le télégraphe nous apportent à chaque instant de nouveaux détails au sujet du terrible ouragan qui a exercé ici ses ravages pendant les journées de samedi et dimanche, 23 et 24 août. Le nombre de personnes qui ont perdu la vie pendant cette violente tempête, est encore inconnu. La moisson a été détruite et les bestiaux ont été tués en plusieurs endroits,

Les dommages causés aux cultivateurs et aux propriétaires de navires, s'élèveront probablement à plusiours millions. De plus, tout porte à présumer qu'un grand nombre de vaisseaux ont fait naufrage en mer et que tout le monde qui était à leurs bords a péri.

Les pêcheurs de la côte orientale de la province de la Nouvelle-Ecosse, ont éprouvé de grandes pertes; ceux qui résident entre Guysboro et le Cap Canso, ont perdu tous leurs bateaux, etc. Les capitaines des navires arrivés à Halifax ces jours derniers, rapportent qu'ils ont passé une immense quantité d'épaves.

Dans le comté de Guysboro, la destruction est immense. Les bâtisses qui n'étaient pas très solides, se sont écroulées sous l'effort du vent; les clôtures ont été partout renversées et tout ce que ne retenaient pas de solides attaches, a été emporté par le tourbillon.

Environ cinquante bâtisses ont croulé à Manchester et les rapports que l'on a reçus de Canso, Hâvre du Corbeau, Pointe aux Sables et autres places, sont des plus décourageants. On ne peut s'empêcher de regarder tout ce qui vient de se passer, comme une calamité publique que le temps seul pourra effacer.

Au Hâvre du Castor, 14 maisons et autant de granges sont maintenant veuves de leurs toits. L'église catholique de l'endroit a été ruinée de fond en comble. Un vaisseau portant une forte cargaison, a sombré et plusieurs bateaux pêcheurs ont été emportés par les flots et perdus.

A St. Pierre, Cap Breton, plusieurs maisons et granges ont été détruites. Une église presque achevée, s'est écroulée et ses matériaux ont été dispersés. Un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants ont été tués ou blessés par la chûte des maisons, etc.

Nul doute que l'étendue des désastres causés par l'ouragan fera frémir de terreur. Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons que très-peu d'informations. Il est à craindre que sur l'Ile du Prince-Edouard, si exposée à la furie des vents du nord-est, et dans le nord de cette province, d'épouvantables catastrophes n'aient eu lieu. Dans notre prochain numéro, nous serons mieux en état de donner les détails de tous les points visités par le terrible ouragan de ces jours derniers.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

M. Arthur Gagnon, de la Compagnie du Richelieu, a été nommé Secrétaire-Trésorier de la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne, de Montréal.

On lit dans *L'Echo de Lévis* de lundi, le 25 :

La première locomotive du chemin à lisses de Lévis à Kennébec, l'*hon. J. G. Blanchet*, est arrivée ce matin, à la station de la Chaudière, et elle sera rendue demain à la station St. Henri. Plusieurs barges chargées de lisses en fer sont attendues très-prochainement.

Durant son séjour à Londres, le shah de Perse ayant entendu chanter Mlle Emma Lajeunesse, fut si charmé de la voix de la diva canadienne, que le lendemain il lui envoya un collier en brillants.

Mardi de la semaine dernière, à Ottawa, il s'est produit une scène des plus regrettables. Près de 400 perturbateurs de l'ordre public ont poursuivi les hommes de police de leurs sifflets et de leurs huées sur les rues Murray et Sussex, et leur ont enlevé des prisonniers.

Le fameux acrobate du nom de Belleni, vient d'exécuter ses merveilleux tours de force. Il a traversé sur une corde longue de 1,500 pieds la rivière Niagara, et s'est jeté à l'eau à son retour à une hauteur de 140 pieds. Recueilli par une chaloupe qui se trouvait tout près de là, il fut reconduit sur le rivage au milieu des acclamations de la foule.

Le *Journal des Trois-Rivières* nous donne les détails suivants sur un terrible accident arrivé en cette ville, vendredi dernier :

Vendredi dans la nuit, les employés de la grande scierie de la Compagnie des Bois et des Terres du St. Maurice, furent soudainement interrompus de leur travail par une détonation formidable et au même instant, enveloppés dans un nuage de vapeur. C'était une bouilloire des machines à vapeur qui venait de faire explosion avec un grand fracas. Un des chauffeurs, Joseph Rondeau fut frappé à mort; François Lacroix, l'ingénieur, sérieusement brûlé et quatre autres employés reçurent des blessures moins graves. Le feu se communiqua à la bâtisse, mais on l'éteignit avant qu'il eut fait des dommages. Les malheureuses victimes de cet accident ont été aussitôt transportées à leurs demeures et le lendemain matin, Joseph Rondeau expirait après avoir enduré des douleurs attroces.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit le rhumatisme.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGES.

Le 19 août, par le Rév. Moran, M. T. Grover, ci-devant de LaPrésentation, P.Q., à Dlle Delima Sideleau, ci-devant de St. Sébastien, P.Q., et maintenant tous deux de Ashburnham, Mass.

Garçons et filles d'honneur: M. N. Poutré, de Irving, et Dlle Malvina Sideleau, de Ashburnham. M. A. Charland et Dlle Agnès Sideleau.

A Woonsockett, R.I., par le Rév A. D. Bernard, le 25 août, M. Joseph E. Bessette, à Dlle Delvina Caron, tous deux de Woonsockett.

DÉCÈS.

A Québec, le 24 août, à l'âge de 79 ans et 11 mois, Sieur Michel Alarie. Il laisse pour déplorer sa perte, 7 enfants, 24 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.]

LE

CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(*Suite.*)

Les Sauvages redescendirent avec eux vers la grève, et là, hors des atteintes de la marée, ils allumèrent un grand feu près duquel ils prirent leur repas du soir.

Quand ils eurent fini, ils se parlèrent avec animation durant quelques minutes.

Les prisonniers qu'ils regardaient souvent virent bien qu'il s'agissait d'eux, quoiqu'ils ne comprissent pas un mot au langage des Iroquois.

Ceux-ci se levèrent et vinrent examiner les captifs l'un après l'autre. Après avoir regardé Mornac et Vilarme avec attention, ils finirent par s'arrêter d'un commun accord en face de Jean Couture. Leur résolution fut bien vite prise et Griffe-d'Ours dit au pauvre valet :

—Le jeune visage pâle paraît le plus faible des trois, et le moins capable de supporter les fatigues du voyage. Il va mourir cette nuit.

Le malheureux garçon se jette aux genoux du chef qu'il embrasse en le suppliant de lui faire grâce. Ses gémissements lamentables n'émeuvent nullement l'Iroquois qui repousse l'infortuné d'un coup de pied et répond froidement :

—J'ai dit.

Jean est encore à genoux quand l'un des Sauvages s'approche de lui par derrière, saisit le valet par les cheveux, appuie l'un de ses genoux sur le dos de la victime, tire de sa gaîne un couteau à scalper dont il lui enfonce dans la tête la pointe tranchante qui décrit un cercle rapide autour du crâne. Puis le Sauvage retient entre ses lèvres le couteau d'où le sang dégoutte, saisit à pleines mains la chevelure du malheureux, que d'un seul effort il arrache violemment avec la peau.

L'infortuné pousse un hurlement de douleur et reste étendu sans remuer sur le sol.

Jeanne jette un cri d'horreur et perd connaissance.

Oubliant que ses pieds sont attachés, Mornac veut s'élancer sur les bourreaux. Mais il tombe tout de son long par terre ; ce qui fait rire les Sauvages aux larmes.

Après avoir relevé Mornac et l'avoir placé de manière à ce qu'il ne perdit rien de ce qu'il allait advenir, les Iroquois ramassèrent la victime évanouie qu'ils ranimèrent en lui jetant de l'eau froide à la figure. Puis ils l'adossèrent contre un petit arbre auquel ils fut solidement attaché.

Ces préparatifs terminés, l'un des Sauvages saisit des charbons ardents au milieu du brasier et les déposa avec beaucoup de soin sur le crâne sanglant et dénudé du jeune homme. Celui-ci, tout en recommandant son âme à Dieu, se mit à pousser des cris pitoyables qui ne devaient finir qu'avec sa vie.

Ce qui précède n'était qu'un prélude, et alors commença une de ces scènes épouvantables, dont l'atroce barbarie ne serait point croyable aujourd'hui, si nos annales n'en étaient pas remplies avec l'attestation des témoins les plus véridiques.

Tandis que deux Iroquois, accroupis sur le sol, coupaient avec leurs couteaux les orteilles de la victime, d'autres lui arrachaient les ongles des doigts de la main, mais lentement, afin que le supplicié sentit bien chaque nouvelle souffrance.

Quand les pieds et les mains du jeune homme ne furent plus qu'une plaie vive, Griffe-d'Ours écarta ses compagnons. D'un tour rapide de son couteau, il cerna le pouce du misérable, vers la première jointure ; puis, le tordant, il l'arracha de force avec le muscle qui se rompit au coude, tant la violence du coup était grande.

Et tandis que le pauvre garçon jetait d'horribles clameurs, le chef, avec un sourire de satisfaction, suspendit à l'oreille du patient ce pouce ainsi tiré avec le nerf, en guise de pendant-d'oreille.

Il continua de lui arracher ainsi tous les doigts l'un après l'autre, pendant que ses camarades enfonçaient à mesure, dans ces plaies, des esquilles de bois qui devaient lui faire éprouver des tortures de plus en plus atroces ; car ses cris redoublèrent encore. (1)

Satisfait de la dextérité qu'il avait montrée Griffe-d'Ours céda sa place à un autre.

Celui-ci s'approcha doucement et coupa, tour à tour, le nez, les lèvres et les joues de sa victime. Puis avec un rafinement de démon, il lui arracha les deux yeux, les laissa pendre sur la figure ensanglantée et plaça dans chaque orbite vide un tison ardent.

Animés par la vue du sang, tous ces barbares voulurent avoir leur part de jouissances, et chacun se mit à cribler le captif de coups de couteau.

Quand son corps ne fut plus qu'une masse de chairs saignantes, quand leur imagination diobolique fut à bout d'expédients de tortures, ils entassèrent des branches mortes aux pieds du supplicié, y mirent le feu et, se tenant tous par la main, se mirent à danser en rond avec des cris de joie.

C'était une horrible scène.

Le vent s'était élevé et soufflait fortement du large avec la marée montante.

Ses sifflements se mêlaient au grand bruit des vagues qui se brisaient sur les rochers de l'île avec de rauques clameurs ; tandis que des cris sinistres de huards s'élevaient au loin dans la nuit orageuse, comme l'écho des affreuses lamentations de la victime.

Pleinement éclairés par la lueur du feu, huit démons nus dansaient une ronde effrénée autour de l'arbre qui retenait le pauvre Jean. Souvent renouvelés dans ses orbites, les tisons ardents jetaient une sanglante lueur sur la face mutilée du supplicié dont les yeux pendaient sinistrement à la place des joues, tandis que les dents, découvertes par suite de l'absence des lèvres, grimaçaient un rire effroyable.

En ce moment Jeanne de Richecourt reprit connaissance et ses yeux égarés s'arrêtèrent sur ce spectacle infernal. Ce qu'elle vit était tellement horrible qu'elle s'évanouit de nouveau ; et, si courte que fût cette vision, elle était tellement épouvantable qu'elle se grava pour toujours dans sa mémoire.

En lâche qu'il était, Vilarme, la figure d'un jaune livide, tremblait de tous ses membres.

Quant à Mornac, on voyait la violente crispation de ses mâchoires sous ses joues pâlies ; et les muscles de ses bras, fortement tendus sous les liens qui le retenaient attaché, témoignaient des vains efforts qu'il faisait pour s'élancer sur les bourreaux.

A mesure que le feu, après avoir consumé les jambes, montait en rongeant les parties plus vitales du corps, les cris du martyr diminuaient d'intensité. Il ne proféra plus bientôt que des gémissements douloureux qui semblaient être la lugubre symphonie à laquelle le grand bruit triste du vent et des vagues servait d'accompagnement.

La vie du jeune homme dura pourtant longtemps encore ; et, pendant longtemps la ronde satanique tournoya rapide et hurlante autour de la victime.

Mornac épuisé par les efforts considérables qu'il avait faits pour rompre ses liens, était tombé dans une espèce d'engourdissement qui ressemblait au sommeil. A travers les brumes de cette somnolence, il entrevoyait le cercle horrible qui tournait, tournait infatigable ; et au centre cette effrayante figure penchée sur un corps entr'ouvert d où pendaient les entrailles et fléchissant à moitié sur les longs os des jambes dépouillées de leurs chairs.

C'était un indicible cauchemar.

Enfin, la flamme ayant gagné le dessous des bras, les liens d'écorce, qui retenaient encore le supplicié debout, prirent feu, se rompirent, et le corps s'affaissa dans le brasier avec un dernier sanglot d'agonie....

Il était deux heures du matin, et les Iroquois rassasiés dans leur cruauté songèrent au départ. Le vent tombait et bien que la mer fut un peu grosse, ils voulaient profiter de la marée montante pour passer devant Québec à la faveur des ténèbres.

Jeanne, toujours évanouie, fut placée au fond d'un canot. Quant à Mornac et à Vilarme, on les coucha, tout garrottés en d'autres pirogues, après leur avoir bien recommandé de ne point bouger. Comme il leur était impossible de nager, ils seraient noyés du coup, leur dit Griffe-d'Ours, si les canots venaient à chavirer.

En quelques instants, tout fut près pour le départ, et la petite flottille quitta l'île Madame.

La tête relevée et appuyée sur la pince d'avant du canot de Griffe-d'Ours, Mornac entrevit pendant quelque temps le brasier qui projetait sur l'îlot ses lueurs mourantes. Au milieu des charbons ardents qui pétillaient sous la brise, on distinguait le corps noir et informe du pauvre Jean Couture.

Peu à peu, à mesure que les canots remontaient le fleuve, en route pour le pays des Iroquois, le feu s'éteignit ou disparut dans l'éloignement.

CHAPITRE IV.

BOURREAUX ET VICTIMES.

On peut se figurer le serrement de cœur qu'éprouvèrent les captifs, lorsqu'ils passèrent devant Québec. Bien que la nuit touchât à sa fin, le jour n'était pas encore assez avancé pour qu'on les pût remarquer de la ville où la plupart des habitants dormaient encore.

Griffe-d'Ours, afin de prévenir toute tentative de fuite, avait dit aux prisonniers qu'il casserait la tête au premier qui ouvrirait la bouche pour crier à l'aide. Aussi les malheureux ne purent-ils que jeter un regard d'angoisse sur cette ville qu'ils ne reverraient peut-être plus.

En longeant la rive opposée, les Iroquois passèrent inaperçus devant Sillery et le Cap-Rouge.

A part le poste des Trois-Rivières, trente lieues en amont de Québec, les deux rives du fleuve étant alors désertes et inhabitées jusqu'à l'embouchure du Richelieu, les captifs n'avaient presque plus, maintenant, aucune chance d'être délivrés.

Arrivés à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Pointe-aux-Trembles, les Iroquois prirent terre pour se reposer, manger et tourmenter un peu leurs prisonniers.

Ils commencèrent d'abord par dépouiller Mornac et Vilarme de tous leurs habits. Mais comme il fallut délier ceux-ci pour les déshabiller, ce ne fut pas sans conteste que Mornac se laissa faire. D'un coup de poing vigoureusement asséné, le Gascon envoya rouler à cinq pas le premier Iroquois qui voulut porter la main sur lui. Celui-ci se releva furieux, au milieu des rires de ses compagnons et voulut s'élancer, le casse-tête au poing, sur le chevalier désarmé. Mornac allait être assommé lorsque les autres Sauvages s'interposèrent

—Pour l'amour de Dieu ! mon cousin, cria Jeanne d'une voix suppliante, ne les irritez pas ! Souffrez tout par amitié pour moi. Que deviendrai-je donc, s'ils vous tuent !

Et la pauvre enfant se voila la figure de ses deux mains pour cacher son angoisse et sa honte.

Vilarme s'était déjà laissé dépouiller.

Mornac obéit à sa cousine et jeta lui-même tous ses habits aux Sauvages qui se les partagèrent ainsi que ceux de Vilarme et s'en revêtirent grotesquement. L'un avait un chapeau, l'autre un haut-de-chausse, celui-ci un pourpoint, celui-là un baudrier, le cinquième des manchettes de point. Les deux derniers auxquels les bottes à entonnoir étaient échues en partage ne purent pas les garder longtemps, car elles leur blessaient les pieds. Ils eurent soin, pourtant de ne pas les rendre aux prisonniers, d'abord pour les forcer de marcher pieds nus, et partant de les faire souffrir, et ensuite pour s'en parer eux-mêmes quand ils arriveraient triomphants à leur bourgade.

On jeta deux méchants lambeaux de peau d'orignal aux prisonniers qui s'en couvrirent le mieux qu'ils purent.

Seul Griffe-d'Ours n'avait pas pris sa part du butin et comme Mornac paraissait le remarquer, le chef iroquois s'approcha de lui et dit :

—Tu sembles t'apercevoir, chien de face pâle, que mes frères seuls se sont partagé vos vêtements. Outre que je dédaigne ces vils oripeaux des Français, la part qui me revient vaut bien mieux que vos habits et vous-mêmes. Ma prise à moi, face pâle que je hais, c'est la vierge blanche que tu aimes. Entends-tu ?

Au regard ardent que le Sauvage jeta à mademoiselle de Richecourt, Mornac pâlit et serra les poings. Ce qu'il entrevoyait était si terrible pour la pauvre enfant que le gentilhomme sentit les larmes lui monter aux yeux. Et lui, l'homme de cap et d'épée, le Gascon railleur, le bretteur, le coureur de ruelles, l'esprit fort, leva les yeux au ciel et pria Dieu de sauver la jeune fille et de prendre plutôt sa propre vie en échange.

Quand on est heureux et jeune, on peut oublier Dieu ; mais dans l'infortune, on finit toujours par recourir à celui-là qui seul peut faire avorter les desseins les plus pervers.

Tandis que l'on garrottait de nouveau Mornac et Vilarme, Griffe-d'Ours s'approcha de Mlle de Richecourt et lui dit :

—La vierge pâle a-t-elle entendu ? Elle m'appartient et sera la femme du chef.

Jeanne de Richecourt qu'on avait toujours laissée libre de ses mouvements se leva droite, fière et belle comme Jeanne-d'Arc devant ses juges, et d'un mouvement prompt comme la pensée, tirant de son corsage le poignard qui ne la quittait jamais, elle en dirigea la pointe vers son cœur et s'écria :

—Ecoute-moi bien, monstre ! Au premier geste que tu fais pour me toucher, je me tue !

Griffe-d'Ours recula, étonné, stupéfait ! Les femmes qu'il avait vues jusqu'à ce jour ressemblaient si peu à cette noble et superbe créature, qu'il en fut tout ébloui. Et le farouche homme des bois subit aussitôt la domination que la femme du grand monde exerce sur tous ceux qui l'entourent.

Honteux du charme invincible et mystérieux qui étreignait et paralysait sa volonté, il baissa la tête et alla s'asseoir à quelque distance.

Jeanne s'affaissa de nouveau sur le sol en revoilant son visage de ses belles mains et resta plongée dans un silencieux abattement.

Les Sauvages prirent leur repas qui consistait en sagamité et en poisson fumé.

Tant que leur faim ne fut pas satisfaite, ils ne donnèrent rien à manger aux prisonniers, excepté à Jeanne. Griffe-d'Ours lui porta quelque nourriture qu'elle refusa malgré qu'elle n'eût rien pris depuis la veille.

Quand les Iroquois se furent rassasiés, ils s'approchèrent de Mornac et de Vilarme avec les restes du repas.

Les Sauvages se sentaient en belle humeur, et ce leur fut un prétexte pour tourmenter les captifs. Comme ceux-ci n'avaient pas l'usage de leurs mains, il fallait qu'on leur donnât leur nourriture Au lieu de la leur mettre à la bouche, les Iroquois la laissaient tomber à terre et leur jetaient à la place des charbons enflammés qui brûlèrent affreusement les lèvres des deux malheureux.

Au premier contact du feu, Vilarme poussa un hurlement.

Mornac ne dit rien. La seule idée qu'il se trouvait en présence d'une femme lui aurait fait souffrir mille morts plutôt que de desserrer les dents.

On continua de les tourmenter pendant plus d'une heure. Ceux-ci leur tiraient les cheveux, ceux-là la barbe. Les uns les piquaient avec des bâtons pointus, d'autres les brûlaient avec des tisons ardents ou des pierres rougies au feu.

Ils arrachèrent deux ongles des doigts de la main gauche à Mornac avec leurs dents et lui brûlèrent dans le fourneau d'une pipe les extrémités des doigts ainsi affreusement endolories.

Bien que le chevalier souffrît d'une manière atroce, il ne poussa pas une plainte.

Les lamentations de Vilarme redoublaient au contraire à mesure que les tourments devenaient de plus en plus forts. Aussi les bourreaux s'acharnèrent-ils d'avantage contre lui. Ils lui mutilèrent toute la main gauche dont ils lui coupèrent la première phalange des cinq doigts.

Quand les Sauvages mirent fin à leur jeu barbare, afin de se rembarquer, Mornac, qui s'était contenu jusque là, lâcha la plus belle bordée de jurons qui soit jamais sortie de la bouche d'un enfant de la Gascogne.

—Sandious ! tonnerre de Dieu ! Mille millions de tonnerres ! s'écria-t-il. Puisse le diable éventrer ces maudits, et les étrangler, mordious ! avec leurs propres boyaux.

Puis s'arrêtant, il se tourna vers Mlle de Richecourt et lui dit :

—Pardonnez-moi, ma cousine, car cela me soulage vraiment. Voyez-vous, je me sens les nerfs agacés et j'éprouve un impérieux besoin d'exhaler ma mauvaise humeur d'une façon un peu plus virile que M. de Vilarme.

Celui-ci, malgré les souffrances qu'il endurait encore, ressentit cette injure et répondit :

—Ah ! chevalier de malheur ! nous aurons à causer un peu dès que nous serons libres !

—Sandis ! à vos ordres, mon brave, repartit Mornac et j'espère avoir avant longtemps la satisfaction de vous enfoncer six pouces de fer entre les côtes.

Les Iroquois mirent fin à cette altercation en transportant les prisonniers dans les canots qui recommencèrent à remonter le courant du fleuve.

La partie du Saint-Laurent sur laquelle les captifs voyageaient alors différait beaucoup de celle qu'ils avaient parcourue en descendant de Québec à la Pointe-à-Lacaille. Le grand fleuve qui, en bas de l'île d'Orléans, prend aussitôt des airs d'Océan, se rétrécit tout à coup vis-à-vis de Québec où il n'a guères qu'un tiers de lieue de large. Bien que sa largeur augmente ensuite au-dessus de la ville, elle ne dépasse plus une lieue et demie, en exceptant les lacs formés par son cours.

Au lieu des hautes Laurentides qui, en bas de la capitale dominent majestueusement les grandes eaux du fleuve, les captifs n'apercevaient plus que les bords peu escarpés et assez rapprochés, montant et s'abaissant à droite et à gauche.

Si la scène y perdait en grandeur, elle y gagnait certainement au point de vue pittoresque.

Tourmenté dans son cours, le fleuve allait se tordant en sinuosités capricieuses, en arrière et en avant des voyageurs. Là, ils croyaient le voir se terminer brusquement en cul-de-sac, coupé par une muraille de rochers grisâtres ; ici ses eaux calmes s'en allaient mourir, comme celle d'un lac, sur des grèves sablonneuses dans l'enfoncement desquelles on apercevait les hauts arbres de la forêt silencieuse. Ailleurs, les rives s'arrondissaient en côteaux pour s'aplanir plus loin en immenses prairies jaunissantes sous le soleil d'automne. Çà et là, des rivières et des ruisseaux entrecoupaient la ligne onduleuse des deux rives. Ils venaient verser dans le fleuve, sombre et profond, leurs eaux babillardes dont le joyeux murmure résonnait à l'ombre des noyers sur les troncs moussus desquels des vignes sauvages grimpaient en festons.

Partout sur ces paysages sévères ou riants régnait la grande solitude des forêts vierges dont les bruits sauvages ne parvenaient même pas à l'oreille des voyageurs qui tenaient le milieu du fleuve et ne pouvaient entendre ni les cris des bêtes fauves ni le chant des oiseaux.

Je ne saurais m'astreindre à décrire chacun des incidents qui marqua le voyage depuis la Pointe-aux-Trembles jusqu'aux Trois-Rivières devant lesquelles ils passèrent inaperçus, le quatrième soir, pour entrer bientôt dans les eaux calmes du lac Saint-Pierre.

Après avoir parcouru ce lac dans sa plus grande longueur qui est de sept à huit lieues, les Sauvages s'arrêtèrent dans l'une des premières îles du Richelieu et y passerent la nuit dont une bonne partie fut employer à *caresser* les prisonniers Mornac et Vilarme. Un nouveau supplice auquel les Iroquois s'arrêtèrent cette nuit-là fut de faire marcher les deux captifs pieds nus sur des cendres chaudes sous lesquelles des bâtons pointus avaient été plantés en terre.

Mornac, toujours fier et railleur, supporta ce genre de tourment avec un calme stoïque et à Vilarme qui ne cessait de geindre il recommanda la patience, lui disant que c'était un excellent remède contre les cors aux pieds.

On s'engagea le lendemain dans l'archipel du Richelieu. Malgré leurs inquiétudes et leurs souffrances, les captifs ne purent s'empêcher d'admirer les ravissants paysages qui se déroulaient sous leurs yeux et changeaient d'aspect à chaque instant.

(*A continuer.*)

(1) Ce fait est rapporté dans les Relations des Jésuites, de 1660.

$5 à $20 par jour, Agents demandés ! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez :

4-20 zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

NOUVELLES DIVERSES.

MEURTRE MYSTÉRIEUX. — John Yeager, charpentier à la Nouvelle-Orléans, en rentrant jeudi soir dans sa résidence, au coin des rues Claiborne et Sixth, a trouvé sa femme étendue morte dans la cour, la poitrine et le bras gauche criblés de grains de plomb. La victime était âgée de 22 ans. Le meurtrier n'a pas laissé de traces.

SECRET DE LA RIVIÈRE.—Un corps humain, retiré mercredi de la rivière, au pied de King street à Brooklyn, a été porté à la Morgue et reconnu le lendemain pour celui de M. Josiah Sheppard, agent pour la compagnie du chemin de fer New-York, West Shore and Chicago, démeurant à New-York, n. 240 Vingt-sixième rue est. Quand il a été vu vivant pour la dernière fois, samedi soir, il était porteur de plusieurs centaines de dollars, mais on n'en a pas retrouvé un seul dans ses vêtements. Cette circonstance fait supposer que la mort de M. Sheppard est le résultat d'un crime, et non d'un accident.

FEUX DE FORÊTS.—On mande de Détroit que de grands incendies brûlent dans les bois de Josco county (Michigan), entre East Tawas et Tawas City et que le dernier de ces villages est en danger de destruction.

JARDINIER VINDICATIF.—A la suite d'une petite querelle entre le Général John Benjamin, de Shelbina (Missouri), et son jardinier, nommé James Harley, celui-ci a tiré un coup de pistolet sur le général qui a reçu la balle dans le sein gauche. On ne dit pas si la blessure est dangereuse. Le général Benjamin est un ancien membre du Congrès.

COLLISION FATALE.—Une rencontre a eu lieu à 10 heures du soir près de Batavia entre un train express et une voiture dans laquelle se trouvaient MM. James Anderson et Dennis Delaney, qui ont été tués tous les deux et dont les membres ont été lancés en partie sur la locomotive. Le mécanicien, John Day, avait ressenti le choc, mais il ne se doutait pas de ses terribles conséquences. Il arrêta sa machine le plus promptement possible, puis sortit de son poste pour voir ce qui était survenu. En arrivant sur le devant de la locomotive, il fut tellement affecté par la vue des débris de cervelle et caillots de sang qui la recouvraient, qu'il chancela et tomba évanoui. Emporté dans le wagon des fumeurs, il a rendu le dernier soupir au bout de deux ou trois minutes.

DERAILLEMENT.—Vers 7 heures du soir, dimanche, un bœuf s'est précipité au-devant d'un train de construction dans lequel se trouvait un certain nombre de convicts employés à la pose des traverses du chemin de fer, près de la station Glade Water (Texas). Le déraillement qui a suivi le choc a eu pour effet de tuer raide le conducteur, nommé Kendall, et de blesser grièvement un aiguilleur, les gardes Kelly, William Price, James Smith et Sargeant, enfin neuf convicts de noms inconnus.

HOMICIDE.—Un batelier nommé Corrigan s'est fait mettre à la porte du cabaret de Valentine Hoechst, à Sparrowbush, près de Port Jervis, pour avoir refusé de payer un repas qu'il s'était fait servir et qu'il avait consommé. Furieux d'avoir été expulsé, Corrigan a lancé des pierres contre les carreaux et essayé d'enfoncer la porte. Alors Hoechst a tiré sur le batelier trois coups de pistolet dont le dernier l'a étendu mort, puis il est allé se constituer prisonnier à Port Jervis.

SUICIDE CHINOIS.—Un jeune Chinois employé comme cuisinier chez un de nos compatriotes, M. Orin Dubois, résidant de St. José (Californie), s'était follement épris de la fille de son maître, Alice, âgée de 17 ans, et lui avait dérobé sa photographie. Alice, en s'apercevant du larcin, ordonna au cuisinier amoureux de lui rendre son portrait. Il obéit, mais en même temps il tira trois coups de revolver sur la jeune fille, qui s'enfuit épouvantée, mais non blessée, les projectiles s'étant aplatis sur l'acier du corset. Elle avait à peine disparu que le Chinois se brûlait la cervelle.

AUTRE SUICIDE.—Un résident de New-York, M. Louis Young, s'est donné la mort mardi soir dans Vermont House à Saratoga, en se tranchant le poignet gauche avec un rasoir. Avant d'accomplir son projet il s'était étendu sur le lit, tenant le bras gauche pendant en dehors, de manière à ce que tout le sang coulât dans une cuvette qu'il avait eu la précaution de placer au-dessous. Ce suicide paraît être le résultat de pertes de jeu.

DEFALCATIONS.—La Banque National Exchange d'Albany, vient d'être victime de détournements, s'élevant à quarante mille et quelques dollars, commis par deux employés de cet établissement, MM. Charles Grant et William Paddock. On croit que la somme détournée a été prêtée par les employés infidèles à la compagnie Salamander Felting, de Troy, et qu'une portion pourra en être recouvrée. En tous cas, cet accident ne gêne en rien les opérations de la banque, attendu qu'elle a un surplus de $140,000.

LA LETTRE DU BON DIEU.—Une jeune fille orpheline, sans ressources, mais fort jolie, avait été amenée par la Dame D....., demeurant rue de Rivoli, d'un voyage qu'elle avait fait dans le Finistère. Elle avait fait sa camériste de cette jeune fille, nommée Yvonne S...., qui montrait une vive piété et un grand attachement pour sa maîtresse.

Le mois dernier, peu de temps après son retour à Paris, la Dame D.... tomba malade et mourut. Tandis que le corps, préparé pour le cercueil, était resté seul un moment, Yvonne se glissa furtivement dans la pièce où il se trouvait. Quelqu'un l'aperçut et la vit soulever le linceul, puis se retirer précipitamment. On pensa qu'elle avait enlevé les bagues laissées aux doigts de la morte selon ses dernières volontés, et on la dénonça.

Vérification faite, on reconnut que les bagues, les pendants d'oreille étaient à leurs places; mais on trouva un papier attaché au linceul avec une épingle. C'était une lettre que la naïve Bretonne adressait à sa mère décédée depuis deux ans. En voici le contenu:

"Ma bonne mère, le vous dirai que M. P...., m'a demandée en mariage. Comme vous n'êtes plus là, je vous prie de me faire savoir en rêve si je dois l'épouser et de me donner votre consentement. Je profite pour vous écrire, de l'occasion de ma maîtresse qui va au ciel!"

La personne dont il est question est l'un des marchands fournisseurs de la Dame D.... qui, charmé de la beauté et de la candeur de la jeune fille, avait effectivement manifesté l'intention de l'épouser. La lettre portait pour suscription: *A ma mère au ciel!*

Le mariage de cette naïve jeune fille a eu lieu mercredi.

LAINE. LAINE.

ON a besoin de 50,000 lbs. de bonne laine, pour laquelle on paiera le plus haut prix.

L. E. BEAUCHAMP & CIE.

No. 89, RUE NOTRE-DAME,
4-36-4 f MONTREAL.

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL,

SUR LE PLATEAU.

ENTRÉE DES PARENTS:
No. 699, Rue Ste. Catherine,
ENTRÉE DES ELÈVES:
No. 846, Rue Ontario.

La Réouverture des Classes aura lieu LUNDI, le 1ER SEPTEMBRE.

Les anciens Elèves sont priés de se présenter dès le premier jour s'ils ne veulent pas s'exposer à voir leur place prise par les nouveaux élèves qui se présentent en grand nombre.

CLASSE D'AFFAIRES.

Les jeunes gens pressés par l'âge ou par d'autres raisons spéciales, dont le Principal se réserve l'appréciation, pourront être admis à ne suivre que les Cours d'Arithmétique, de Tenue des Livres, de Correspondance Commerciale ou de Calligraphie.

CLASSE DES SCIENCES.

Nous invitons les jeunes gens qui désirent se préparer aux carrières Industrielles, au Génie Civil ou à l'Exploitation des Mines, à suivre les cours de cette classe dans laquelle la Physique et la Chimie seront enseignées de la manière la plus pratique à l'aide d'expériences faites, avec les Instruments les plus perfectionnés.—Les Mathématiques appliquées, le Dessin d'Architecture, la Logique, etc., etc., seront aussi enseignés avec le plus grand soin.

Pour les conditions et autres particularités, s'adresser au Principal à l'Académie.

U. E. ARCHAMBAULT,
4-36-4 f Principal.

CRÈPE. CRÈPE. CRÈPE.

1000 verges de Crêpe

Noir (Courteau) à vendre à 50 par cent au dessous de la valeur.

Aussi:

Un lot de Mérino Français noir, à robes et à soutanes.

Chez

L. E. BEAUCHAMP & CIE.
No. 89, RUE NOTRE-DAME.
4-36-4 f MONTREAL.

1873.

NOUVEAUX POËLES DE PASSAGE A CHARBON.

CHEZ

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(*Etablies en* 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL. 4-25zz

$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est solicitée.

R. DEZIEL,
4-27zz 131, Rue St. Joseph.

1873. 1873.

Ligne de Vapeurs de la Malle Royale,

DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie.
Vapeur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd.
" "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald.
" "Princess," Capt. P. McGowan.

REMONTANT.

Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connection avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

DESCENDANT.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÉQUÉ.

(*Repas et Cabine extra.*)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides.

Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés *direct* sans aucun délai.

On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

4-261 R. W. SHEPHERD, Président.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
4-27zz MONTREAL.
(Etabli en 1859.)

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour une "Maison de Douane," etc., seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, LUNDI, le 8ME jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'érection et l'achèvement d'une Maison de Douane et d'un Bureau du Revenu de l'Intérieur aux Trois-Rivières, P.Q.

On pourra voir les plans et devis au bureau de H. M. Perrault, Ecr., architecte, Montréal, le et après LUNDI, le Vingt-Cinquième jour d'Août prochain.

Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants de l'accomplissement fidèle du contrat, devront être apposées à chaque Soumission.

Le département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 18 Août 1873. 4-34-3f

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A $1.00 Chaque.

Prix.	*Valeur.*
Une propriété [Rue du Bassin, Montréal] loyer annuel: $500	5,000 00
Deux lots de terre [Rue St. Denis et Tanneries] $700 chaque	1,400 00
Huit lots de terre [Chemin Ste. Catherine] $300 chaque	2,400 00
Quarante-huit lots [Côte Ste. Catherine] $150 chaque	7,200 00
Un prix en Or de mille piastres	1,000 00
Cinquante prix de $50 chaque	2,500 00
Cent prix de $5 chaque	500 00
Deux cents prix de $3 chaque	600 00
Six cents prix de $1 chaque	600 00
Mille dix prix valant	$21,200 00

DONS:

1—A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes	1,000 00
3—Aux pauvres [Société St. Vincent de Paul]	1,000 00
4—Aux Sœurs du Bon Pasteur	500 00
5—Aux Jésuites	500 00
6—Aux Oblats	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde	500 00
9—A la Colonie Piopolis	500 00
	$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième *gratis*. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveau-Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

POUR $10 *ON AURA* 11 *BILLETS.*
20 " 22 " *etc.*

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie,
No. 5, Rue St. Sacrement.
Montréal, 22 janvier. 4-7 tf

GEORGE YON,

MARCHAND DE POELES, GLACIÈRES, RÉFRIGERATEURS; PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

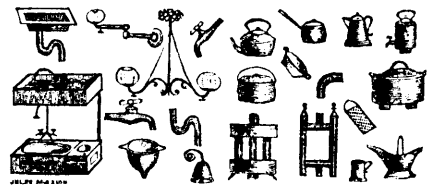

G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poëles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés.

Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38 zz.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,

SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., BOSTON, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., BOSTON, E. U; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.

THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment splendide de Pianos et Orgues.
Pianos à louer,
Pianos échangés
Orgues à louer.
Réparations faites convenablement.
Pianos vendus par versements.
Pianos vendus avec termes faciles.
Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets."
Les instruments à meilleur marché dans Montréal.
3-44zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.